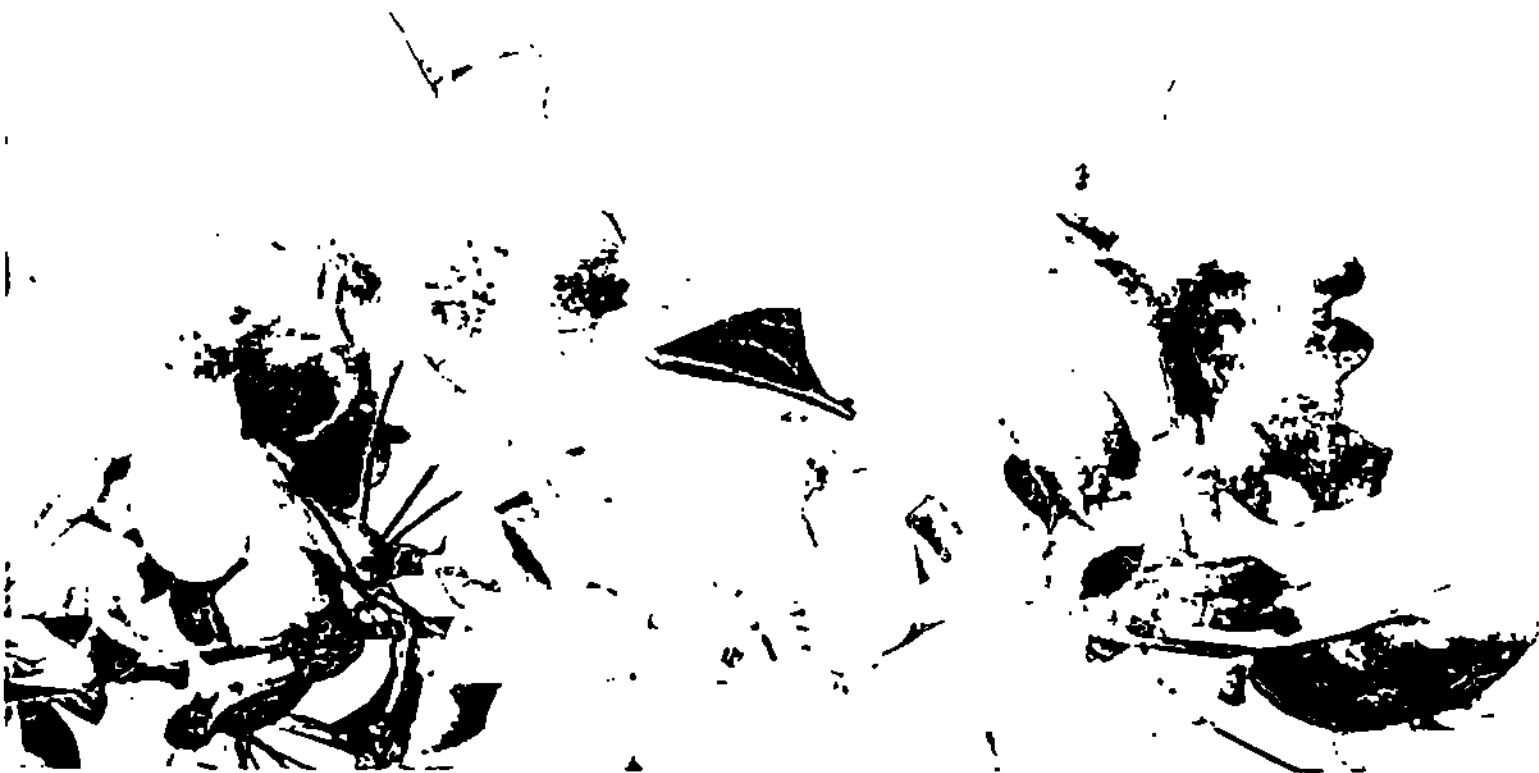




Societe Anonyme au capital de 12 250 000 Dinars  
Siege Social Boulevard de l'Environnement  
route de Naâssen  
2013 Br El Kassaa Ben Arous  
Tel 71 115 100 - Fax 71 805 330  
[www.electrostar.com.tn](http://www.electrostar.com.tn)

Rapport du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 26 juillet 2014 pour l'exercice 2013



# S O M M A I R E

## PARTIE I

• Message du Président Directeur Général	5
• Activités	6
• Résultats	10
• Perspectives d'avenir	14
• Affectation des résultats	18
• Les facteurs de risques	20
• Actionariat	22
• Gouvernance	23
• Ressources Humaines	26
• Éléments sur le contrôle interne	28
• Évolution du cours Electrostar	30

## PARTIE II

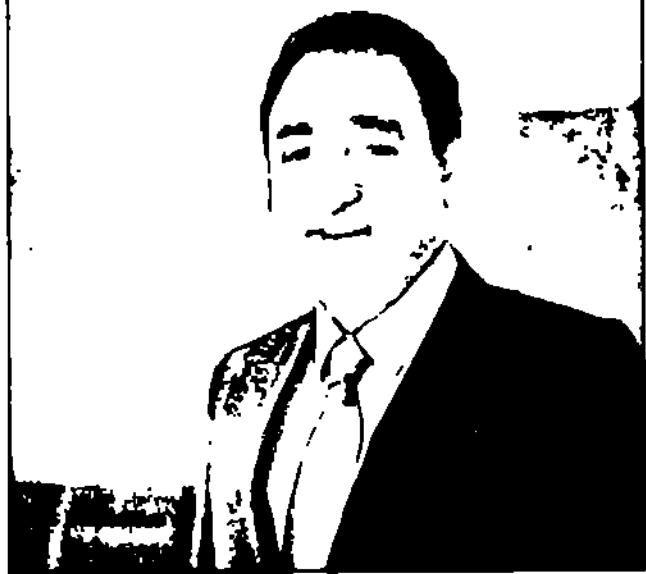
• Rapport général des Commissaires aux Comptes	32
• États financiers	
> Bilan	34
> État de résultat	36
> État de flux de trésorerie	37
> Commentaires sur les états financiers	38
• Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	40

**PARTIE III**

• Rapport du groupe Eoctostar à l'Assemblée Générale	44
• Rapport général des Commissaires aux Comptes	46
• États financiers consolidés	
> Bilan	48
> État de résultat	50
> État de flux de trésorerie	51
> Extrait des notes aux états financiers	52

# **MOTION DD** DirectDrive





## Satisfaire nos clients et récompenser nos actionnaires

**P**our la deuxième année consécutive et malgré une conjoncture difficile, Electrostar renoue avec les bénéfices en clôturant l'exercice 2013 par un résultat net de 3 016 060 DT. Nous aurions pu faire mieux, n'étaient-ce les perturbations du marché suite aux événements survenus dans le pays durant essentiellement le premier et le troisième trimestre 2013.

En fait, après un accroissement fulgurant de 118% entre 2011 et 2012, le chiffre d'affaires qui était passé de 41 005 676 DT à 89 397 530 DT, continue sa progression en 2013 et s'approche de dépasser la barre de 100 000 000 DT. En se situant à hauteur de 97 747 833 DT, il enregistre une croissance de 9% par rapport à l'exercice précédent.

Ce qu'il faudrait surtout noter, c'est que

les fondamentaux d'Electrostar sont aussi sains que solides

le marché nous ouvre de nouvelles opportunités

• notre précieux portefeuille de marque et notre large gamme de produits sont plebiscités par les Tunisiens

notre outil de production est renforcé et notre dispositif marketing est sans cesse élargi

nos équipes sont qualifiées, compétentes et dévouées.

Forts d'autant d'atouts, nous entamons l'avenir avec réel optimisme et grande confiance en notre compétitivité et notre rentabilité. Il est vrai que nous avons encore beaucoup d'efforts à déployer, mais Electrostar, bien lancée sur la voie de la réussite, s'imposera davantage en leader du secteur et saura satisfaire ses clients et récompenser ses actionnaires.

Fathi Hachicha

## Une année 2013, très intensive

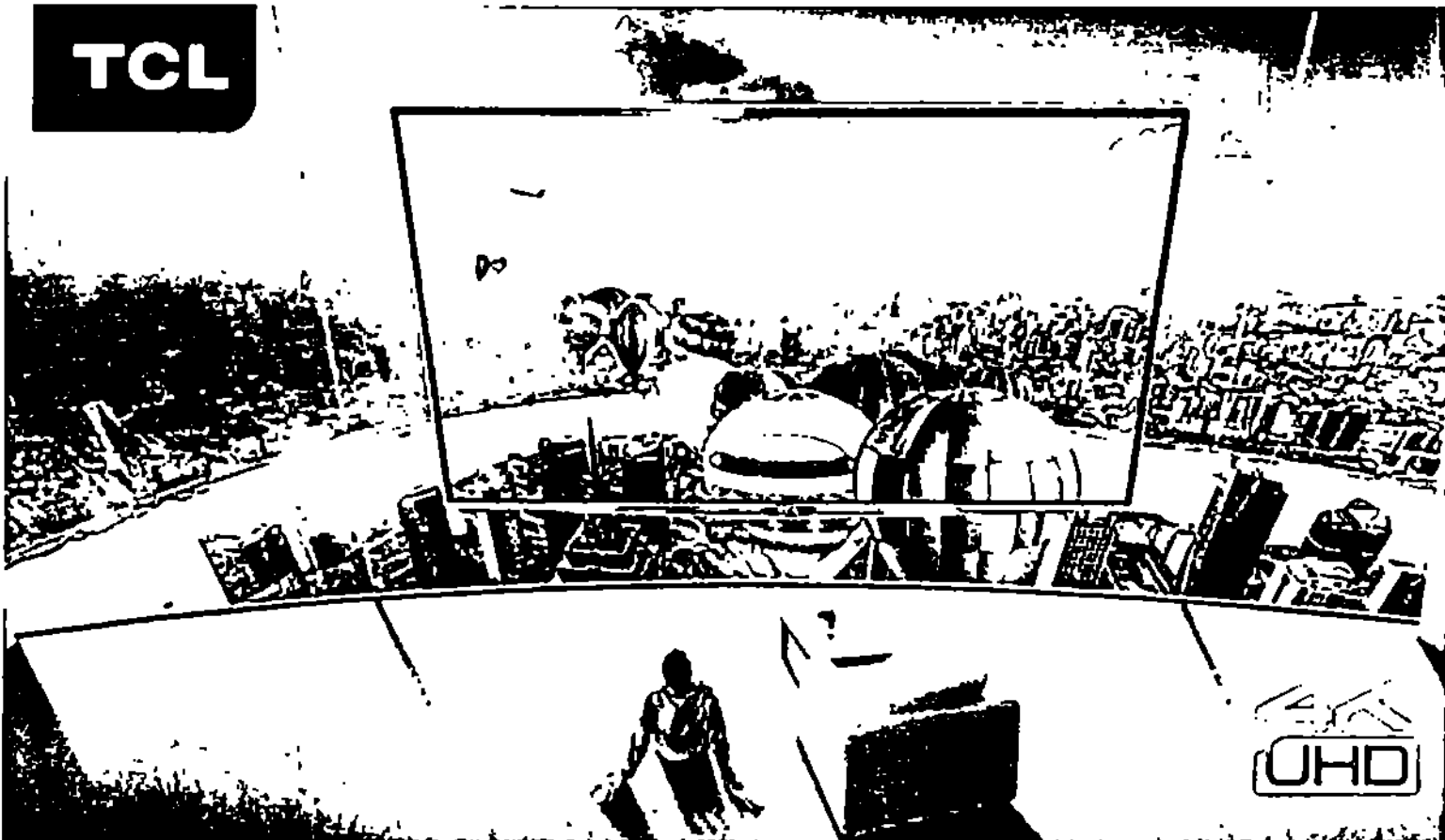
Partenariat avec TCL pour les TV-LCD LED, lancement des cuisiniers Midea, mise sur le marché des réfrigérateurs LG Inverter à compresseur linéaire et perçée confirmée de la gamme Ariston Luce avec les fours miroirs LED. L'année 2013 a été intensive pour Electrostar. Quand on connaît l'ampleur du dispositif technique et marketing nécessaire pour réussir ces lancements, on réalise l'effort déployé.

### TCL : Partenariat officiel avec le leader mondial des TV-LCD LED

Grâce à un partenariat conclu avec Electrostar, TCL, le numéro 3 mondial de constructeurs de téléviseurs LCD LED, est aujourd'hui présent sur le marché tunisien à des prix très compétitifs. Ce bon rapport qualité-prix, très recherché par le consommateur tunisien, a été rendu possible grâce à l'assemblage chez Electrostar, sous délégation spéciale de TCL, des composants électroniques de ses téléviseurs. Mieux encore, Electrostar offre 3 ans de garantie sur les téléviseurs TCL, ce qui est une première en Tunisie.

«The Creative Life» est le slogan de TCL. C'est l'une des plus grandes compagnies chinoises spécialisées dans la construction de matériaux électroniques depuis 1981. Son ascension fulgurante sur le marché chinois lui a garanti le succès sur le marché international dès les années 2000. En novembre 2003, une joint-venture a été signée avec une des plus prestigieuses marques pour la production de téléviseurs et lecteurs DVD.

La firme chinoise s'est également dotée, en coopération avec Samsung, d'une usine de production LCD LED avec une capacité de production atteignant les 15 millions de TV par an. Ce leader chinois a affiché une croissance record de plus de 46% dans ses ventes sur les 6 premiers mois de 2013. Pres de 13 millions d'unités de TV-LCD de marque TCL se sont, ainsi, écoulées dans le monde. Cette performance a permis à TCL de détrôner, en l'espace de deux années, des enseignes très connues dans la production et la vente de leurs propres TV LCD. En mi-2013, TCL s'accapare déjà de la 3ème place mondiale en termes de parts de marché.

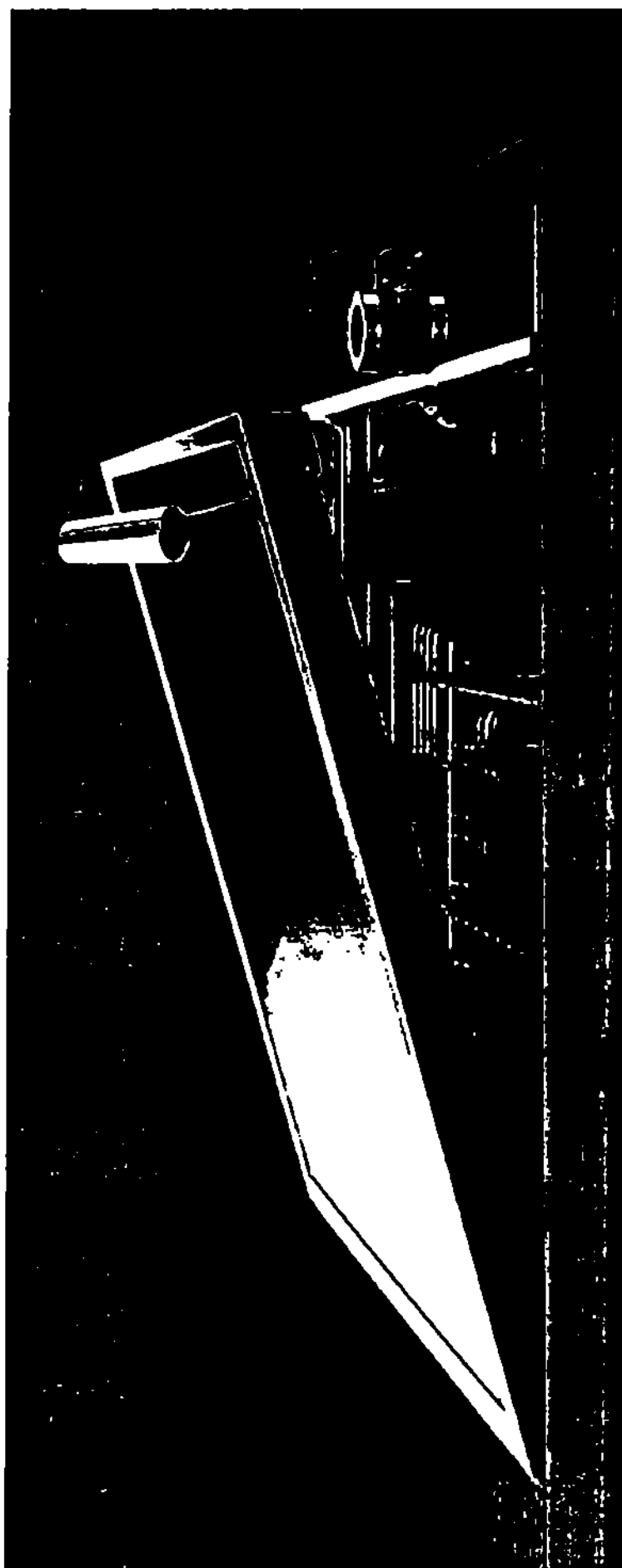



«S'inscrivant pleinement dans la stratégie et les aspirations de leadership d'Electrostar, nous sommes fiers d'annoncer notre nouveau partenariat avec la troisième marque mondiale des téléviseurs LCD, à savoir la marque TCL», déclare le Brand Manager chez Electrostar «Ce nouveau partenaire va nous permettre d'élargir notre clientèle en leur offrant un produit de haute qualité à un prix très compétitif avec la qualité SAV d'Electrostar. Nous essayons, ainsi, de répondre à toutes les exigences du consommateur Tunisien»

### Ariston Perceuse significative de la gamme Luce

Efficacité, intelligence et style ! Vous rêvez d'un four dans lequel vous pourriez réaliser des cuisson toujours réussies tout en étant simple d'utilisation ? Le rêve devient réalité grâce à notre Four inox Miroir Luce Led de la marque Ariston. Forte de plus de 30 ans de savoir-faire, marquée par le dépôt de plus de 70 brevets, cette prestigieuse marque offre avec ce four une qualité et une maîtrise de la cuisson de vos aliments exceptionnelle. Le design à la fois sobre et élégant avec sa porte miroir et ses contours inox ont fait un appareil véritablement esthétique et change de tout ce que vous avez pu voir auparavant. Sa porte froide est traitée avec sa finition spéciale anti-traces pour limiter les traces de doigts. De plus, sa surface plane est facile à nettoyer. Enfin, son bandeau de commande est réduit et plus compact pour un four toujours plus élégant. Ariston a développé un bandeau «Touch and feel» pour une facilité et un confort d'utilisation. Grâce à son interface sensitive, son écran LCD et sa manette centrale, l'utilisation du Four inox Miroir Luce Led se fait de manière très intuitive.

Enfin, véritablement ingénieux, notre Four inox Miroir Luce Led est équipé d'un éclairage LED dans la porte permettant une parfaite visibilité lors de la cuisson même lors de l'utilisation sur plusieurs niveaux, contrairement à un four traditionnel. De plus, la porte est agrandie pour une visibilité accrue. Ainsi, il ne vous sera plus nécessaire d'ouvrir la porte pour contrôler la cuisson des étages inférieurs. Le Four inox Miroir Luce Led est doté d'un nouveau système de chaleur tournante. Il délivre une radiation constante et uniforme de la chaleur pour une cuisson homogène à tous les niveaux. Ainsi, vous n'aurez plus à inverser de position vos plaques de cuisson lorsque vous ferez des biscuits, ils seront tous cuits de la même façon aussi bien sur la plaque du milieu, du haut et du bas. Multifonction, il propose 31 programmes de cuisson dont 16 automatiques, qui en font un four véritablement complet et intelligent vous permettant de réaliser des cuissons toujours réussies. Selon les préparations que vous souhaitez faire cuire, sélectionnez le programme adapté parmi entre autres les programmes multiniveaux, gratin, meringues, roti, barbecue, pizza, brioche, poulet, gâteaux, poisson en papillottes, paëlla, yaourt. Le four vous préconise une durée



rature de cuisson et vous pourrez ajuster aisement la température que vous desirez.

Aussi, grâce à l'éclairage intégré dans la porte, vous n'aurez plus besoin d'ouvrir la porte pour contrôler la cuisson, ainsi il n'y a plus de perte de chaleur. Le Four inox Miroir Luce Led est l'un des plus économiques sur le marché car il fait partie de la classe énergétique A (-20%), c'est-à-dire qu'il consomme 20% d'énergie en moins qu'un four de classe A.

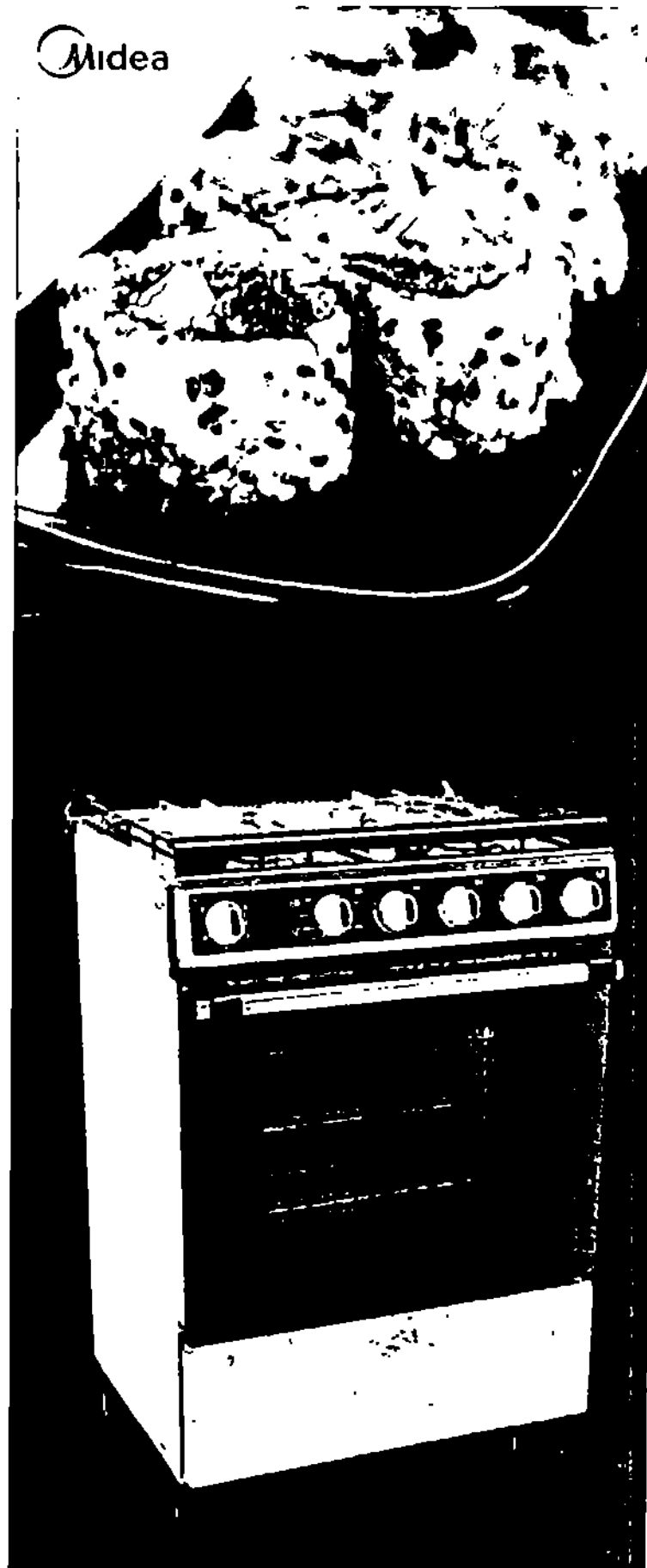
## Midea : les climatiseurs au début les cuisinières arrivent

Electrostar devient le N°1 du marché des climatiseurs avec une part de marché de 37% pour l'année 2013, selon les données GFK. Aussi, elle renforce sa position de leader de la climatisation en lançant la gamme de climatisation split Inverter de MIDEA. Cette gamme donne une large avance à Electrostar grâce à une qualité de produit irréprochable. MIDEA devient ainsi un acteur majeur sur le marché tunisien en s'attaquant au secteur des professionnels (les projets et promoteurs) qui sont très attachés à l'économie d'énergie avec un EER (energy efficiency ratings) allant à 5.0. MIDEA garantit en effet avec ses climatiseurs une classe énergétique «1», selon les laboratoires CETIME. Par ailleurs, en 2013, l'élargissement de la gamme a été marqué par le lancement des cuisinières MIDEA. En fait, avec sa large gamme et son positionnement prix, Midea accapare des parts de marché et offre un produit de qualité et un design élégant. La gamme s'étend sur 5 modèles, à savoir 2 modèles de dimensions 50\*55 cm et 3 modèles de dimensions 60\*60 cm, toutes équipées de toutes les options nécessaires (allumage intégré, tourne-broche...)

## LG lancement des réfrigérateurs Inverter à compresseur linéaire

Electrostar a réussi le lancement des réfrigérateurs Inverter à compresseur linéaire. Les réfrigérateurs de LG sont leaders en termes de basse consommation, de fraîcheur, de durée de vie et de niveau sonore. En contrôlant la puissance de refroidissement et en réduisant le frottement interne, le compresseur linéaire permet une réduction de la consommation d'énergie de l'ordre de 12 à 17%. Le compresseur linéaire offre également une réduction du niveau sonore produit par les réfrigérateurs, avec 3-8 décibels de moins que les modèles traditionnels, tout en améliorant leur durée de vie.

Les réfrigérateurs LG possèdent également un système innovant Door-in-Door qui maintient leur fraîcheur en éliminant la nécessité d'ouvrir et de fermer leur porte. Ainsi, les réfrigérateurs





Side-by-Side LG offrent une consommation d'énergie 30 % inférieure aux normes recommandées. Le système de glaçons Slim Space-Plus™ produit jusqu'à 1,3 litre de glace par jour, soit la capacité interne du réfrigérateur, et sous forme de cubes, plus petits.

A toutes ces exceptionnelles fonctionnalités s'ajoute le bac Converta™, un compartiment de réfrigération et congélation flexible de LG qui permet une conservation plus longue de la viande et du poisson, offrant donc aux consommateurs la possibilité de ne pas congeler leurs aliments frais. Par ailleurs, le bac automatique permet d'ouvrir et fermer le compartiment inférieur par l'intermédiaire d'un bouton situé sur l'affichage principal, supprimant ainsi la pression d'ouverture. Pour un confort optimal, LG propose également un distributeur d'eau de 33 cm et un distributeur de glaçons de 23 cm. Le compartiment sous vide permet quant à lui de conserver les aliments frais plus longtemps.

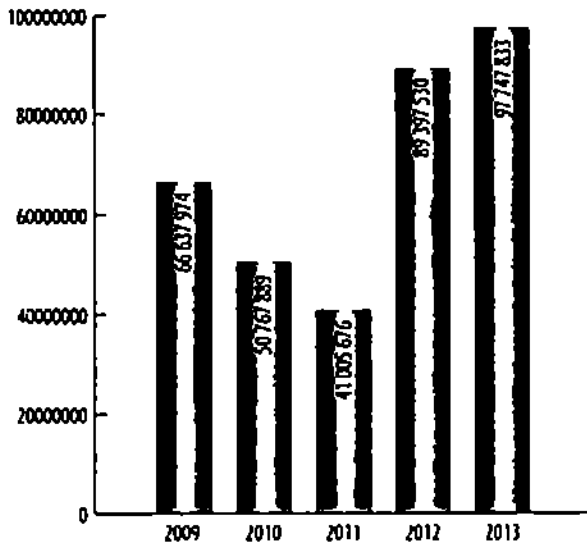


# R é s u l t a t s

## Chiffre d'affaires

Durant l'année 2013, la société ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires de 97 747 833 DT contre 89 397 529 DT durant l'année 2012, soit une hausse de 9%

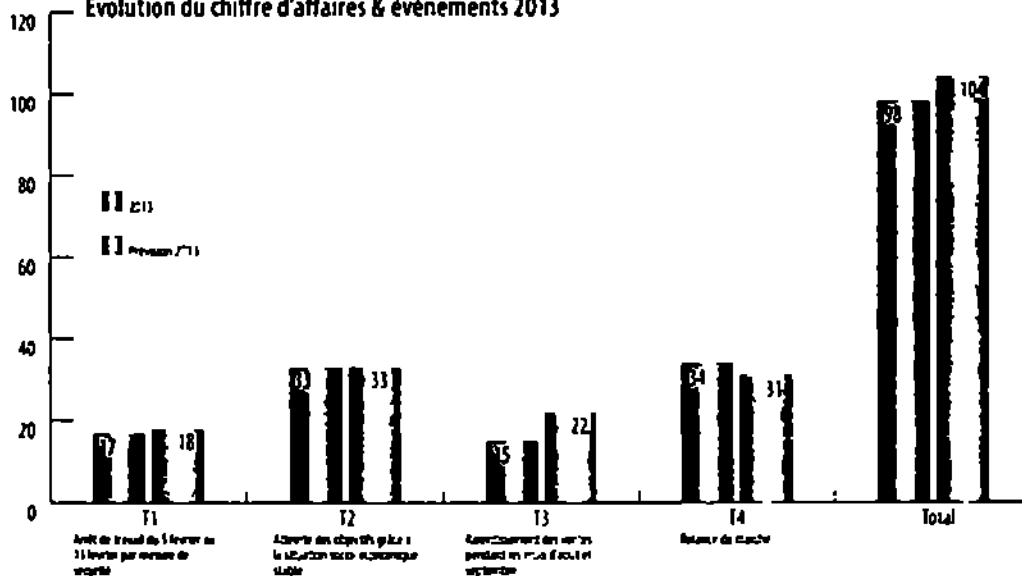
Evolution du chiffre d'affaires  
au cours des 5 dernières années 2009 2013



Ceci étant le chiffre d'affaires réalisé en 2013 est en léger décalage par rapport au chiffre d'affaires budgétisé. Ce décalage est dû aux événements survenus en Tunisie durant essentiellement le premier et le troisième trimestre 2013.

Le graphique ci-dessus montre le lien entre l'évolution du chiffre d'affaires et les événements vécus en Tunisie.

Evolution du chiffre d'affaires & événements 2013



## Les charges de personnel

Les frais du personnel (y compris personnel extérieur à l'entreprise) est passé de 4 514 118DT en 2012 à 5 194 119DT en 2013, soit une augmentation de 15%

Cette augmentation s'explique essentiellement par

- L'augmentation légale
- L'augmentation de la masse salariale de la direction technique principalement la production et le service après-vente et ce suite à l'accroissement du chiffre d'affaires

## Autres charges d'exploitation

Ce poste a enregistré une hausse de 12% en 2013, en passant de 6 609 298 DT en 2012 à 7 445 013DT

Cette augmentation s'explique par

- L'augmentation du poste honoraires liée essentiellement aux frais relatifs à la réalisation de l'augmentation du capital
- L'augmentation des services bancaires en corrélation avec la croissance de l'activité

## Les charges financières

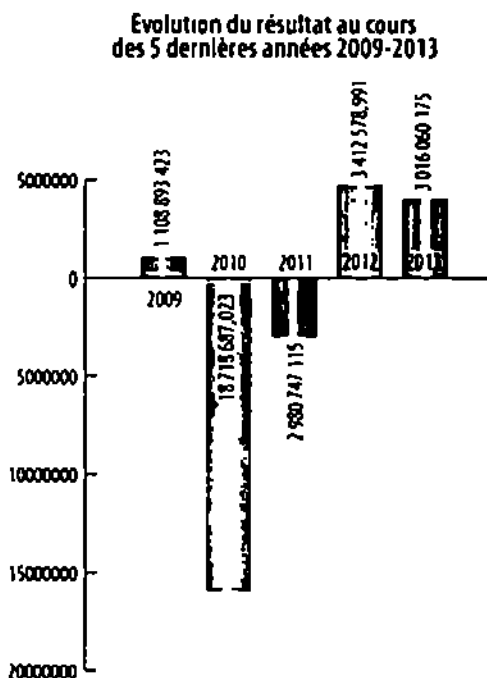
Les charges financières nettes représentent en 2013, 6,5% du chiffre d'affaires alors qu'en 2012, elles représentaient seulement 5,3% du chiffre d'affaires

Cette hausse est due essentiellement

- A l'augmentation du TMM passant de 3,98% en décembre 2012 à 4,74% en décembre 2013
- Au reechelonnement des créances de la majorité des clients

## Le résultat net

L'exercice 2013 a été clôturé avec un résultat net de 3 016 060 DT contre un résultat de 3 412 579 DT en 2012



Malgré une amélioration de la marge brute, le résultat réalisé en 2013 est en décalage par rapport au résultat budgétisé

Ce décalage est dû à

- la baisse du chiffre d'affaires par rapport au chiffre budgétisé
- l'augmentation des charges financières

## Etat de resultat

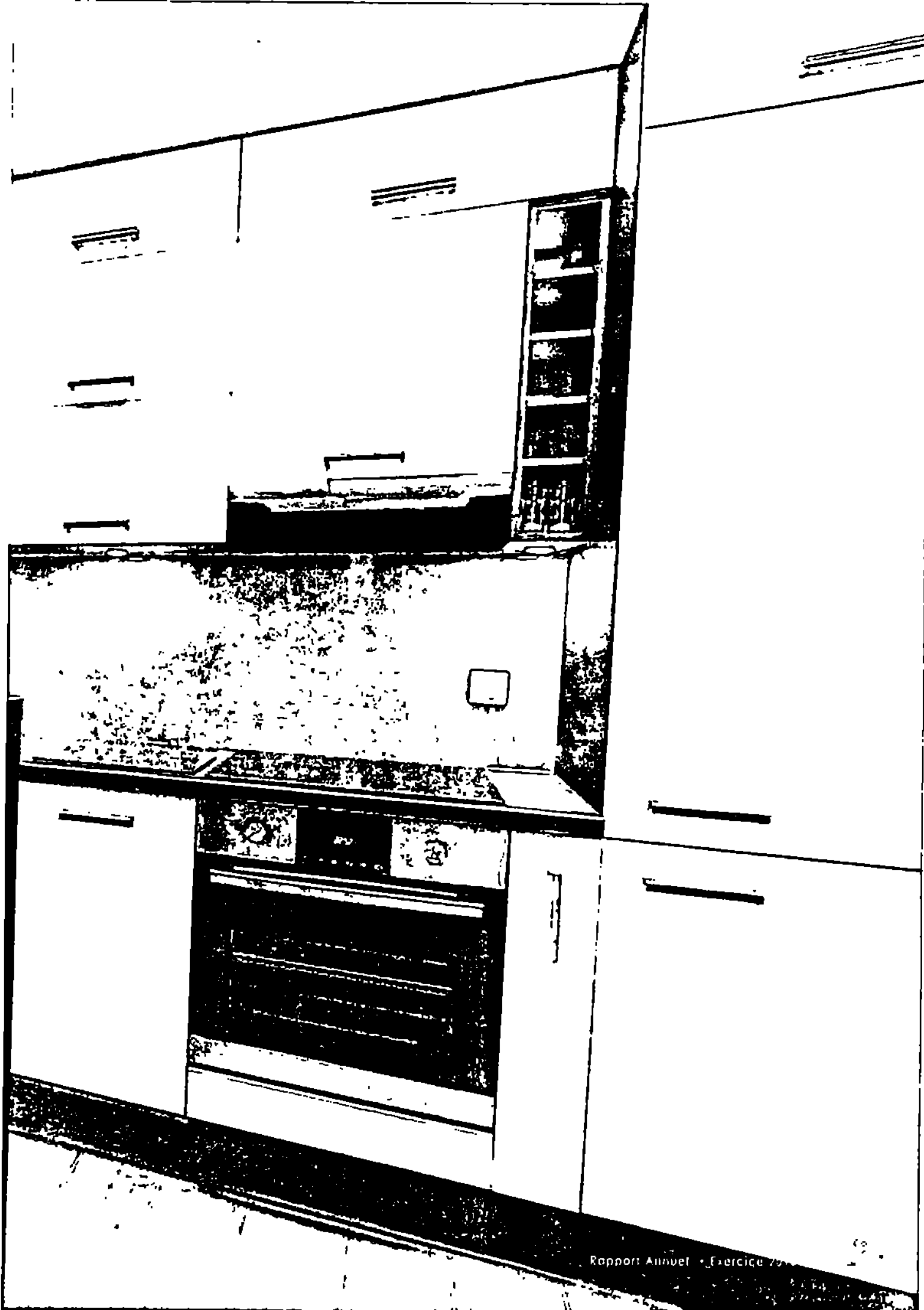
L'état de resultat relatif à l'exercice 2013 peut être synthétisé comme suit

Désignation	(%)	31/12/2012	(%)	31/12/2013	Evolution en %
Chiffre d'affaires	100,00%	89 397 530	100,00%	97 747 833	20%
Achats consommés	76,81%	68 667 104	75,99%	74 277 877	8%
Marge brute	23,19%	20 730 426	24,01%	23 469 956	13%
Charges personnel y compris personnel extérieur à l'entreprise	5,05%	4 514 118	5,31%	5 194 119	15%
Dotations aux comptes d'amortissements	1,54%	1 374 567	1,69%	1 649 514	20%
Autres charges d'exploitation	7,39%	6 609 298	7,62%	7 445 012	12%
Résultat d'exploitation	9,21%	8 232 442	9,39%	9 181 310	11%
Charges financières nettes	5,31%	4 744 351	6,55%	6 402 327	35%
Pertes ordinaires nets	-0,04%	33 580	0,49%	479 597	328%
Impôt sur le resultat	0,12%	109 092	0,25%	242 520	122%
Résultat net	3,82%	3 412 580	3,09%	3 016 060	-11%

\*% par rapport au chiffre d'affaires







# Affectation des résultats

## Dispositions relatives à l'affectation des résultats

L'article 43 des statuts de la société, définit les règles d'affectation des résultats et la répartition des bénéfices

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit

5% au moins pour la constitution de fonds de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserves légales a atteint une somme égale à un dixième du capital social

Les réserves prévues par des textes législatifs,

Les réserves statutaires,

Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut sur proposition du conseil d'administration, prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice

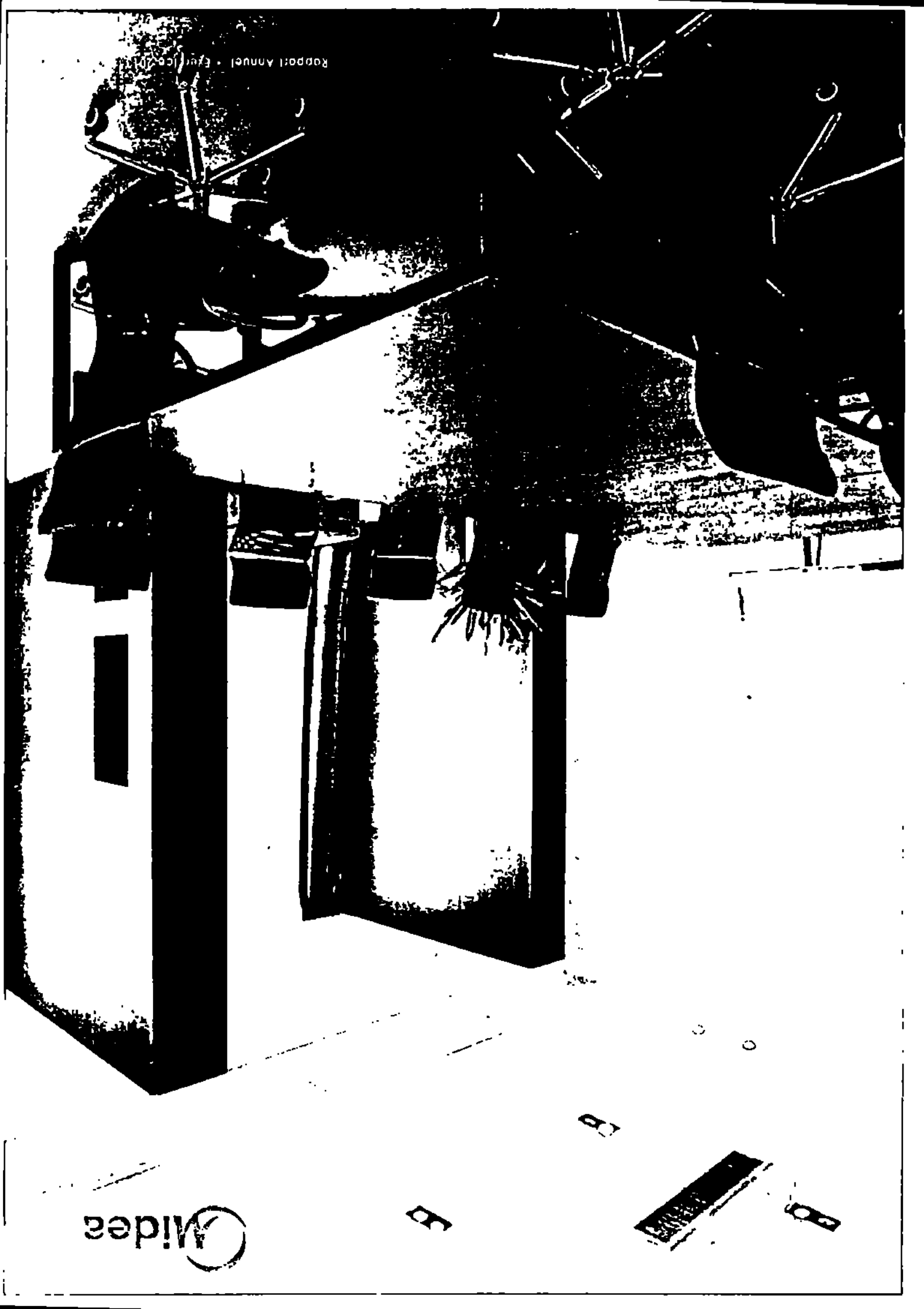
## Affectation des résultats

L'exercice clos au 31 décembre 2013 fait ressortir un résultat bénéficiaire s'élevant à 3 016 060,175 DT que nous proposons de l'affecter en résultats reportés

## Tableau d'évolution des capitaux propres

Description	Capital social	Reserve légale	Prime Financière	Résultats reportés	Reserve Spéciale de Revalorisation	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2011 avant affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 729 223,626	14 580 387,347	11 126 743,549	2 980 747,115	4 928 422,429
Affectation du résultat AGO du 28/06/2012							
*Résultats reportés				2 980 747,115		2 980 747,115	0,000
Capitaux propres au 31/12/2011 après affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 729 223,626	17 561 134,462	11 126 743,549	0,000	4 928 422,429
Capitaux propres au 31/12/2012 avant affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 729 223,626	17 561 134,462	11 126 743,549	3 412 578,951	4 337 621,429
Affectation du résultat AGO du 22/06/2013							
*Résultats reportés				3 412 578,951		3 412 578,951	0,000
Capitaux propres au 31/12/2012 après affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 729 223,626	21 148 555,271	11 126 743,549	0,000	4 337 621,429
Augmentation de capital en numéraire	3 500 000,000		7 000 000,000				15 500 000,000
AGS du 03/12/2012							
Capitaux propres au 31/12/2013 avant affectation du résultat	12 250 000,000	890 189,526	8 729 223,626	21 148 555,271	11 126 743,549	3 016 060,175	21 053 661,604
Affectation du résultat AGO du 26/07/2014							
*Résultats reportés				3 016 060,175		3 016 060,175	0,000
Capitaux propres au 31/12/2013 après affectation du résultat	12 250 000,000	890 189,526	8 729 223,626	24 164 615,446	11 126 743,549	0,000	21 053 661,604
*Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 26/07/2014							

Ruppel Annual - Evergreen



Midea

1

2

3

4



# Les facteurs de risques

## Les facteurs de risques liés à l'activité de la société Electrostar

### Risques de non-paiement client et mode de couverture

ELECTROSTAR a opté depuis 2002, pour une politique rigoureuse de prévention des impayés. Considérant l'impact que peut avoir le phénomène des impayés - vu son ampleur dans le contexte tunisien - sur le développement sain de l'entreprise, la direction générale a décidé d'affronter le problème en concentrant ses efforts sur trois axes

#### **La prévention**

Electrostar a opté pour une sélection rigoureuse de ses partenaires, en effectuant systématiquement une recherche sérieuse d'informations commerciales ( statut fiscal , patente , copie de RC et des statuts pour les sociétés ) et une enquête sur leur réputation dans leur milieu , doublée d'une demande d'information auprès des institutions financières travaillant de longue date avec les candidats potentiels ( vérification de l'existence d'incidents de paiement , d'un surendettement , du niveau de chiffre d'affaires, )

Toute candidature ne remplissant pas des critères prédéfinis est systématiquement rejetée

Une fois que la candidature est jugée sérieuse, la société effectue une collecte d'information visant à identifier les actifs du candidat et à vérifier l'existence d'éventuelles sûretés le grevant (nantissements, hypothèques )

Une fois la relation établie, une limite d'encours est fixée pour chaque client, en fonction de ses capacités de paiement.

La gestion des encours par client se fait systématiquement sur notre logiciel de gestion «ORACLE APPLICATIONS»

Ainsi si le client atteint le plafond de sa limite d'encours fixée initialement, la facturation est systématiquement bloquée. Il est en est de même, en cas d'incident de paiement.

La facturation ne peut reprendre qu'après règlement de ces impayés (en cas d'impayés) ou baisse de son encours (afin de ne pas dépasser la limite fixée)

Il est important de signaler que depuis 2002 et afin d'éviter un taux de concentration élevé par client, la société ELECTROSTAR, a diversifié son portefeuille clients

En 2013, la société ELECTROSTAR a compté dans son portefeuille, près de 400 clients répartis sur tout le territoire tunisien

#### **La mise en place de garanties**

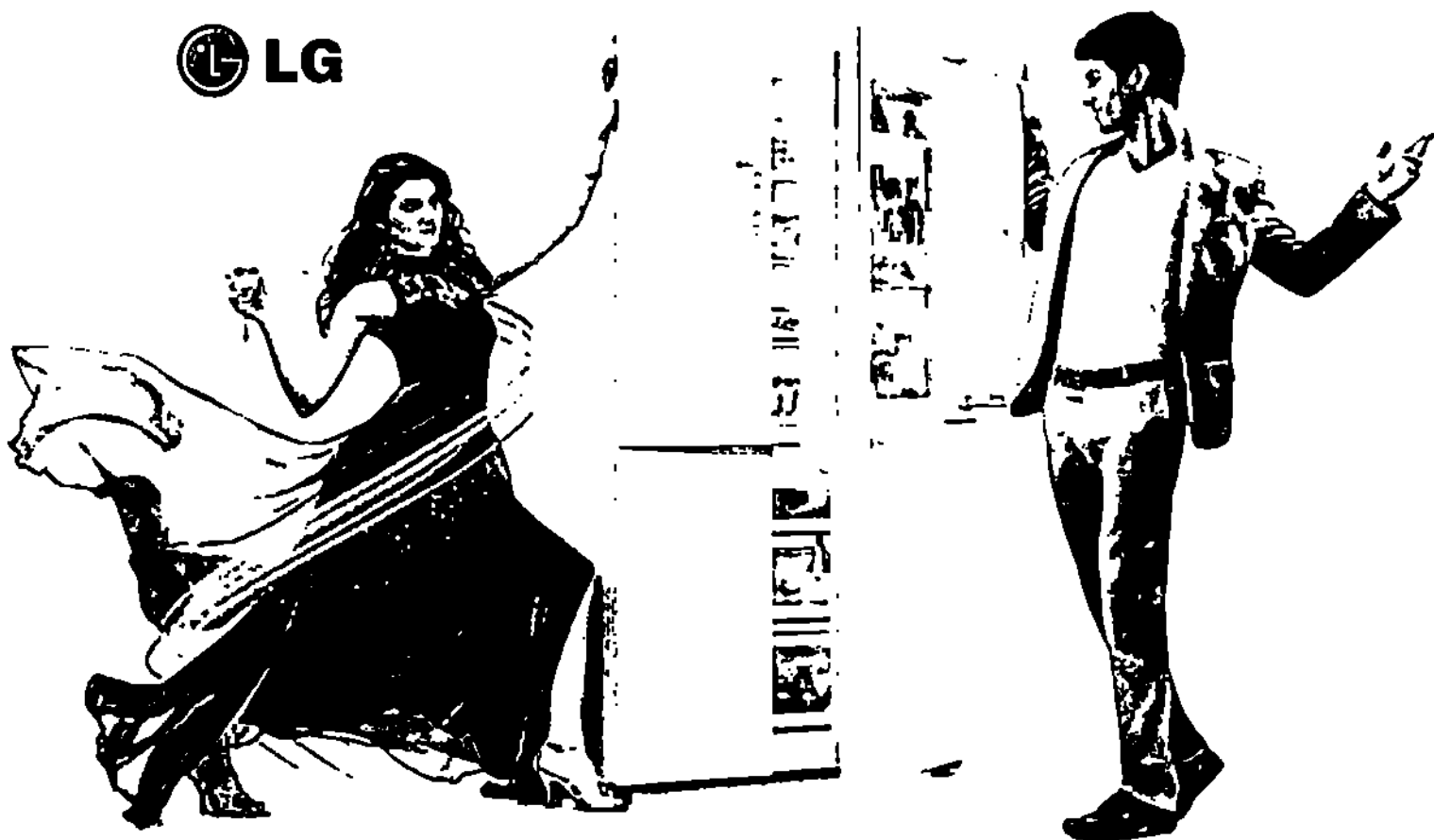
A partir d'un certain chiffre d'affaires ou dès la détection de signes avant-coureurs de difficultés, la société prend l'initiative de solliciter le partenaire pour qu'il fournisse des sûretés réelles en garantie. En cas d'absence de telles sûretés ou d'éventuelle inefficacité de sa mise en œuvre, la société, sollicite du partenaire qu'il fournisse des cautions solidaires d'autres personnes physiques ou morales.

Le système mis en place s'est traduit par d'excellents résultats, comme l'indique le faible niveau d'impayés et ce grâce à une bonne prévention des risques d'impayés et un recouvrement performant basé sur une information de Premier choix

### Risques de change et mode de couverture

Près de 50% des achats de la société ELECTROSTAR sont faits à l'étranger. Compte tenu de l'importance de ces opérations, la société est exposée à un risque de change

Un suivi rigoureux de la tendance des cours se fait régulièrement pour juger de l'opportunité ou non de recourir à des moyens de couverture



Selon la tendance des cours de devises, un arbitrage se fait pour décider de la couverture euro/dollar et de la part de la couverture à effectuer

### **Risques liées à la concurrence**

En dépit d'un prix plus cher que la concurrence, la société ELECTROSTAR reste leader sur le marché de l'électroménager. En effet, la société ELECTROSTAR jouit d'une très bonne réputation auprès de ces clients et ce pour plusieurs raisons

- La société ELECTROSTAR est toujours associée à des partenaires de renommée internationale offrant une large gamme de produits avec une forte performance technologique. Nous pouvons citer notamment LG, INDESIT, ARISTON, MIDEA et TCL.
- Une distribution couvrant l'ensemble du territoire
- Un service après-vente, doté d'une technologie de pointe, qui creuse la différence avec toutes les autres marques, tous secteurs confondus

### **Risque de taux d'intérêt**

La société ELECTROSTAR affiche un endettement élevé aussi bien à long terme qu'à court terme. Ainsi, la société se trouve confrontée à un risque d'augmentation du taux d'intérêt sur le marché monétaire tunisien (taux d'intérêt indexé sur TMM)

## Les facteurs de risques

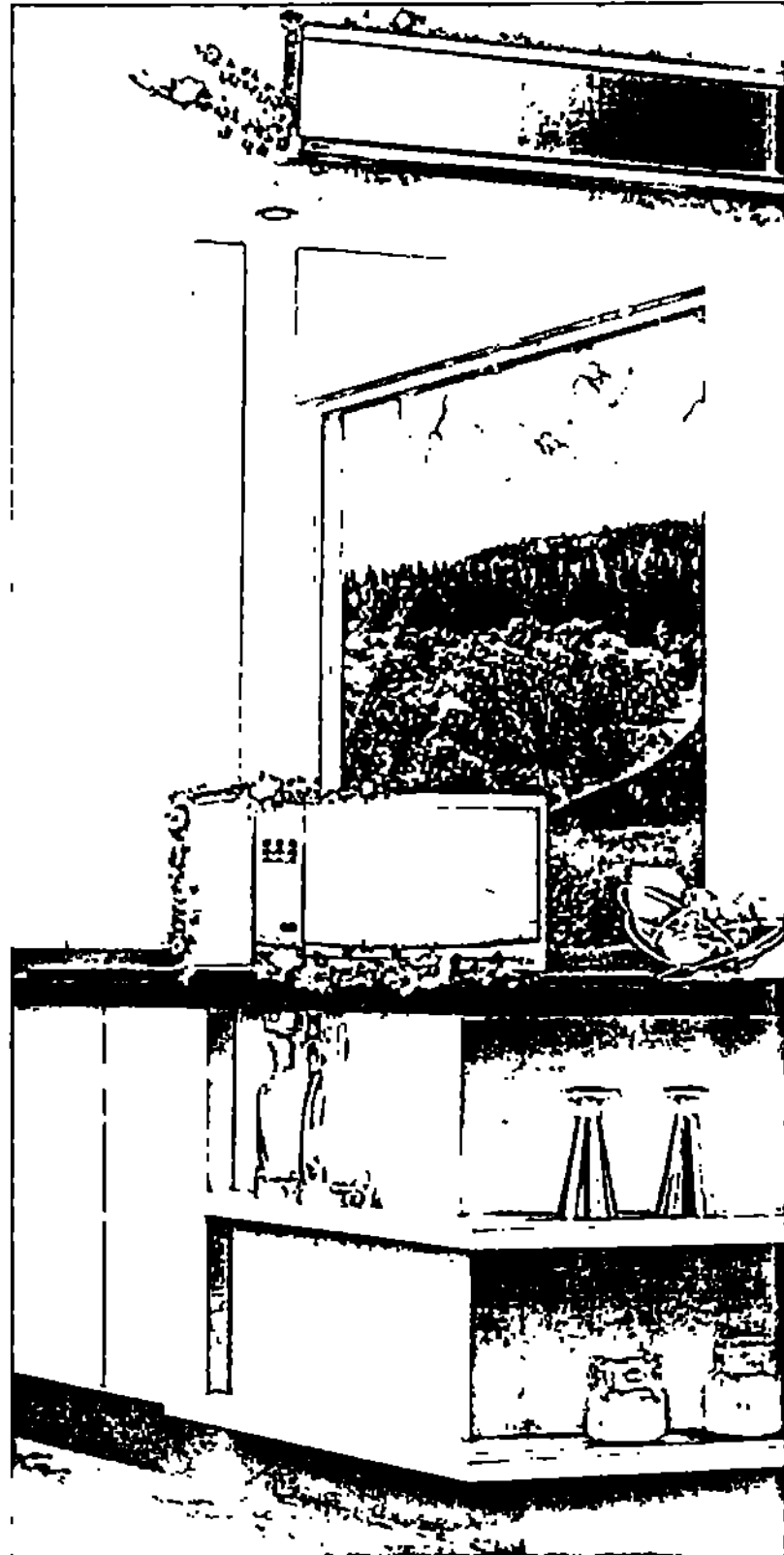
### Risque de conflit social

Ce risque concerne essentiellement les employés intermédiaires et temporaires

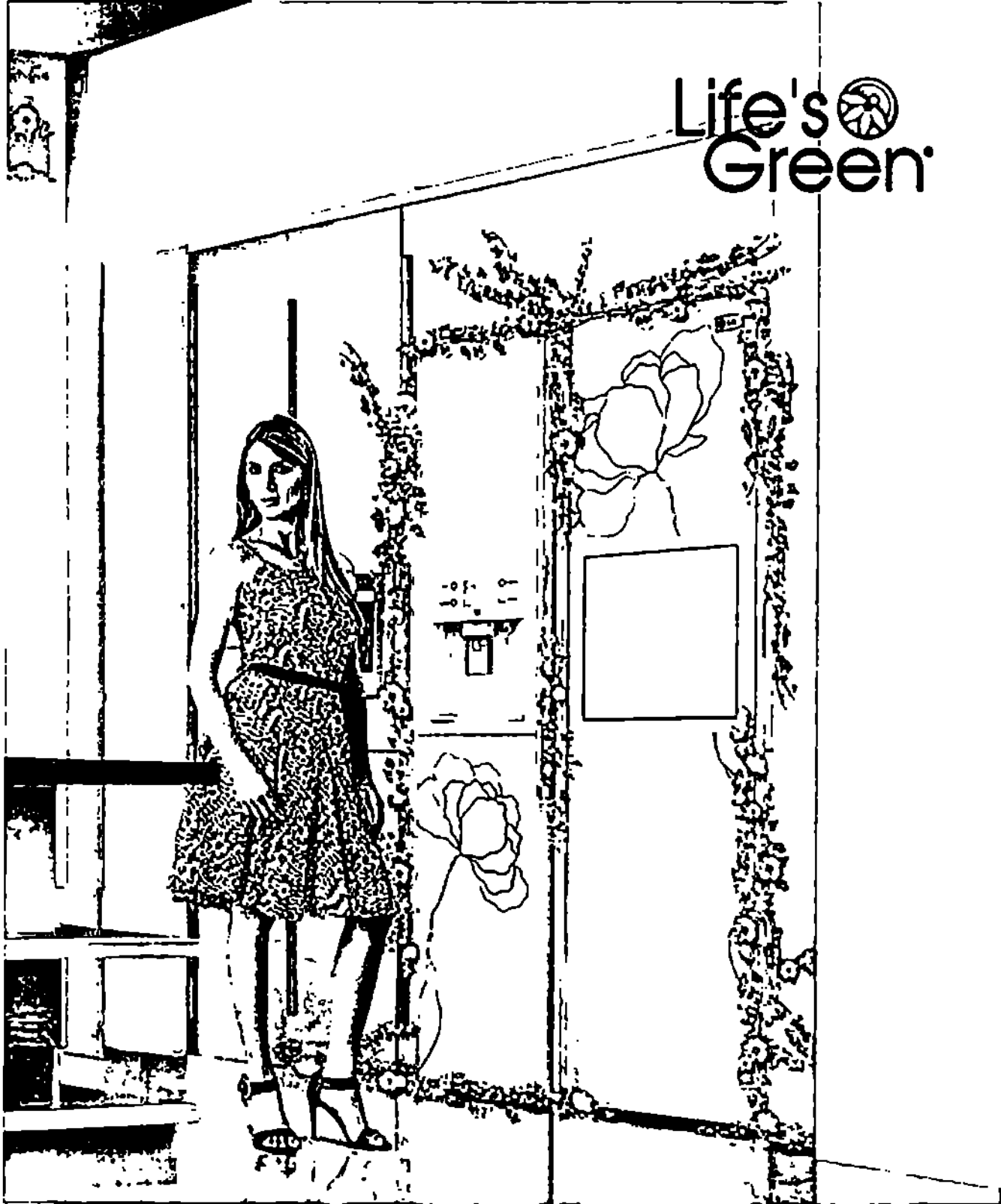
Pour éviter la survenance des conflits sociaux, la société s'efforce d'améliorer la motivation des employés, l'esprit d'appartenance à la société, les conditions de travail et l'accès aux œuvres sociales pour tous les employés sans aucune discrimination

Dans le respect de la réglementation et de droit aux grèves, la société ne cesse d'être à l'écoute de ces employés et de développer la culture de communication avec les différentes parties afin de trouver toujours des solutions amiables et éviter ainsi toute sorte de perturbation dans le fonctionnement normal de ses activités

C'est ainsi et grâce à une gestion saine des ressources humaines que durant l'année 2013, aucun incident ou conflit social n'a été enregistré



Life's   
Green



2



## Renseignements relatifs à la repartition du capital et des droits de vote

### Structure du capital

La structure du capital de la Société au 31 Décembre 2013, se présente comme suit

Actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
FH SERVICES	630 000	25,71%
LA FINANCIERE WIDED SICAF	350 000	14,29%
FETHI HACHICHA	246 995	10,08%
PUBLIC	1 223 005	49,92%
<b>TOTAL</b>	<b>2 450 000</b>	<b>100%</b>

### Répartition des droits de vote

Les 2 450 000 actions représentant le capital social de la société, comportent 2 450 000 de droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts, chaque membre de la société a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limites

### Informations sur les conditions d'accès aux assemblées

En application des dispositions de l'article 32 des statuts, les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions et dont les titres sont libérés des versements exigibles

Pour la représentation aux assemblées Générales, l'article 26 des statuts prévoit que nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui-même membre de cette Assemblée sauf dans le cas des Assemblées constitutives ou le mandataire peut être un non actionnaire. Les personnes morales seront légalement représentées par tout mandataire en possession d'un pouvoir spécial sous réserve d'être permanent

Toutefois, le même Article prévoit que sont valablement représentés

Les femmes mariées par leurs maris s'ils ont l'administration des biens de ces dernières

Les mineurs ou interdits par leurs tuteurs.

Le tout sans qu'il soit nécessaire que le mari ou le tuteur soit personnellement actionnaire

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier

Le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires ou Extraordinaires

Conformément aux dispositions de l'Article 27 des statuts, le droit de participation aux Assemblées, est régi par les règles statutaires suivantes

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions nominatives ou de certificats nominatifs de dépôts doivent être inscrits sur les registres de la société au moins cinq jours avant la date fixée pour la réunion.

Le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire ou d'éliminer ces délais de dépôt et d'inscription

Il est tenu à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société

## Regles applicables a la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

### Réunion

L'Article 17 des statuts de la société prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an, sur convocation du Président ou encore de la moitié des membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. Le fonctionnement du Conseil d'Administration obéit aux règles statutaires suivantes :

La présence de la moitié des membres du Conseil d'Administration est nécessaire et suffisante pour la validité de ses délibérations.

Tout administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter à une séance déterminée du conseil et de voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions portées à l'ordre du jour de cette séance.

Le conseil est seul juge de la validité de ce mandat, qui peut revêtir la forme d'une simple lettre ou d'un télégramme. Les pouvoirs sont annexés au procès-verbal de la réunion.

Un administrateur présent ne peut représenter plus d'un de ses collègues.

Il y a énonciation des noms des administrateurs présents ou absents dans le procès-verbal de chaque séance ainsi que dans les extraits qui sont délivrés. Ceci étant une justification vis-à-vis des tiers du nombre des administrateurs en exercice et de leur qualité d'administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

### Nomination et remplacement des administrateurs

L'Article 15 des statuts prévoit en matière de nomination et remplacement des administrateurs, les règles suivantes :

La durée maximale de fonction des administrateurs est de trois années calculée par périodes comprises entre deux assemblées générales ordinaires annuelles avec possibilité de renouvellement.

Les fonctions d'administrateurs prennent fin par :

- l'arrivée à terme de la durée de sa désignation,
- la survenance d'un événement personnel l'empêchant d'exercer ses fonctions,
- la dissolution, la transformation ou la liquidation de la société,
- la modification de la forme de la société,
- la révocation,
- la démission volontaire.

Les membres du conseil sont révocables à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La démission d'un membre du Conseil d'Administration ne doit pas être décidée de mauvaise foi, à contretemps ou pour échapper aux difficultés que connaît la société. Dans ces cas, l'administrateur, assume la responsabilité des dommages résultant directement de sa démission.

Sous réserve des dispositions de l'article 210 du Code des Sociétés Commerciales, en cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission, ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire. La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

# Gouvernance

Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres. Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations susmentionnées objet de l'alinéa 5 du présent article.

## Composition

Le conseil d'administration de la société ELECTROSTAR est composé au 31 décembre 2013, de 8 membres qui sont les suivants

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat
M.Fethi Hachicha	Lui-même	Président	2012-2014
Société Inoplist	M.Sami Hachicha	Administrateur	2012-2014
Société de Commerce International Méditerranéenne (SCIM)	M.Fethi Hachicha	Administrateur	2012-2014
Société Neunere Tunisienne	M. Mehdi Khoudja	Administrateur	2012-2014
Société les Industries Alimentaires	M. Souhail Hachicha	Administrateur	2012-2014
Société Vided Services	M.Fethi Hachicha	Administrateur	2012-2014
M.Aris Fourati	Lui-même	Administrateur	2013-2015
M. Adel Maraa	Lui-même	Administrateur	2013-2015

## Le rôle de chaque organe d'administration et de direction

### Organe d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 19, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société, accomplir toutes les opérations relatives à son objet et la représenter vis-à-vis des tiers. Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux Assemblées Générales des actionnaires.

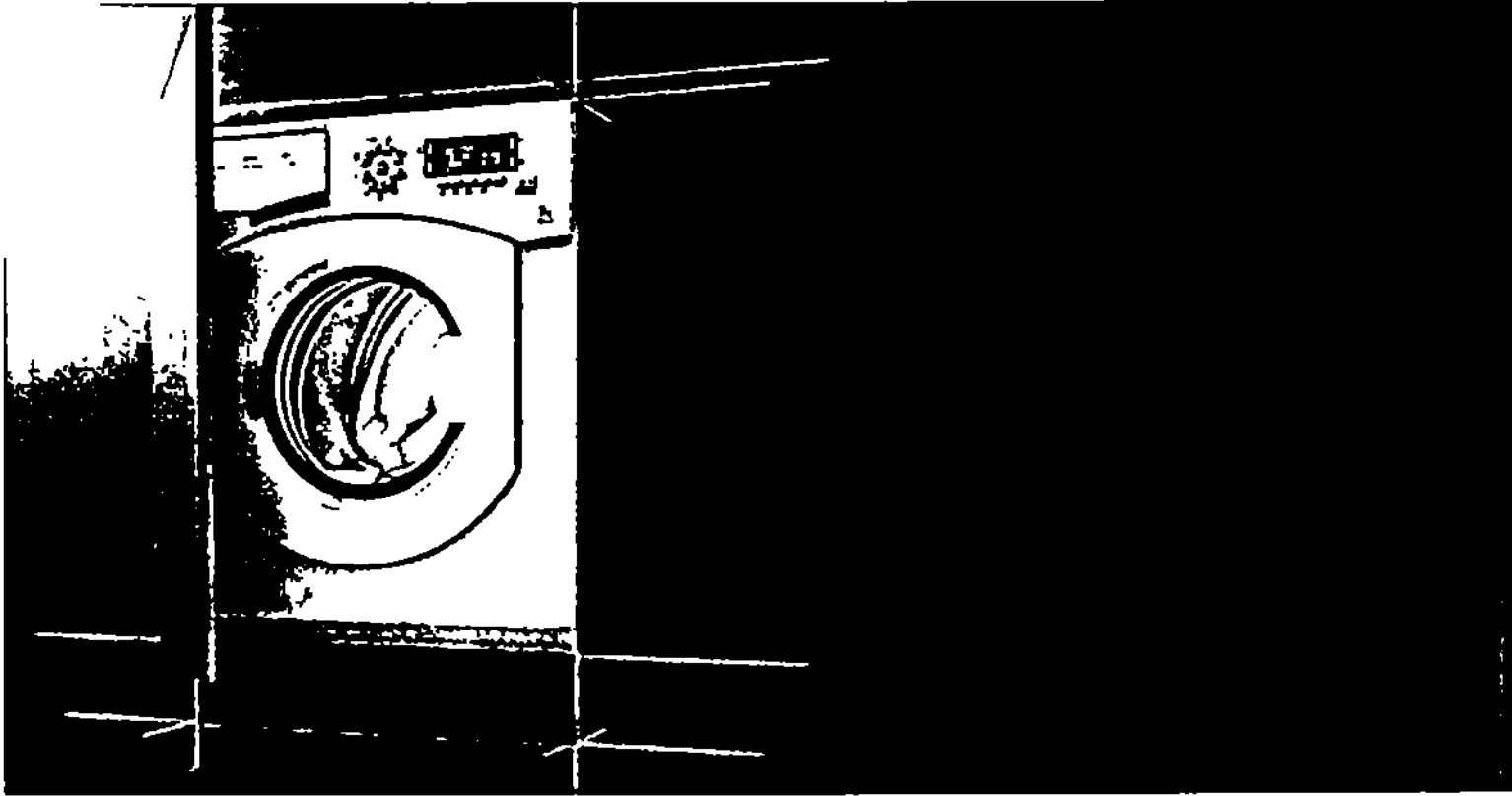
Il a les pouvoirs suivants qui sont énonciatifs et non limitatifs

- Il passe tout contrat concernant la société et décide tout achat, vente, location, échange, apports et alienation de valeur de la société.
- Il nomme et révoque tout agent et employé, fixe leurs traitements, remises, salaires, gratifications, et participations, ainsi que toutes les autres conditions de leur entrée en services ou de leur départ de la société.
- Il reçoit les sommes dues à la société, et donne tout reçu, quittance ou décharge.
- Il contracte tout emprunt ferme ou par voie d'ouverture de crédit, avec ou sans hypothèque ou nantissement sur les biens sociaux, sauf en ce qui concerne les émissions d'obligations qui doivent être autorisés par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Il autorise et suit toutes les actions judiciaires devant toutes les juridictions que ce soit en tant que demandeur ou défendeur.
- Il détermine l'emploi des fonds disponibles, le placement des réserves et assure la gestion et la mise en valeur des participations de la société. Il autorise tout compromis, action, désistement et main levée d'inscription, de saisie ou d'opposition avant ou après paiement.

### Organe de direction

#### Rôle

Conformément aux dispositions de l'Article 16 des statuts, la présidence du conseil d'administration de la société ELECTROSTAR est assurée par un Président Directeur Général nommé parmi ses membres et qui doit être une personne physique et actionnaire et s'il juge utile un Directeur Général Adjoint. Le président du Conseil d'Administration assure, sous sa responsabilité, la direction de la société, il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Directeur Général Adjoint assiste le président du conseil. Il est révocable à tout moment.



### **Composition**

Monsieur Fathi HACHICHA assure la fonction de President Directeur General de la Societe ELECTROSTAR par decision du Conseil d'Administration du 30 juin 2011

Monsieur Mohamed Lassaad CHAARI assure la fonction de Directeur General Adjoint de la Societe ELECTROSTAR par decision du Conseil d'administration du 30 juin 2011

### **Comité permanent d'audit interne**

Ce comité a été institué par le conseil d'Administration lors de sa réunion du 04 Juin 2013 et se compose de trois membres désignés par le Conseil d'Administration

#### **Composition**

- Mme Jihene ALLOUCHE
- Mr Mahdi MASMOUDI
- Mlle Harfa MECHKENE

#### **Rôle**

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacite, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires

Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et approuve la désignation des auditeurs internes

### **Commissaires aux comptes**

Les deux commissaires aux comptes de la société ELECTROSTAR ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012 pour une période de 3 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2014

Ces deux commissaires aux comptes sont

- Mme Basma Bedoui
- M. Yousri Ben Hassine

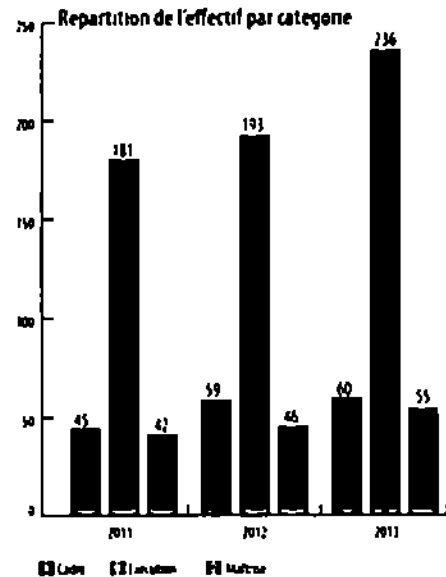


# Ressources humaines

Le management d'ELECTROSTAR accorde une grande importance à la dimension humaine au sein de l'entreprise. Le mérite, la compétence et le dévouement sont privilégiés et récompensés à travers une très forte culture d'entreprise fondée sur la motivation et la formation.

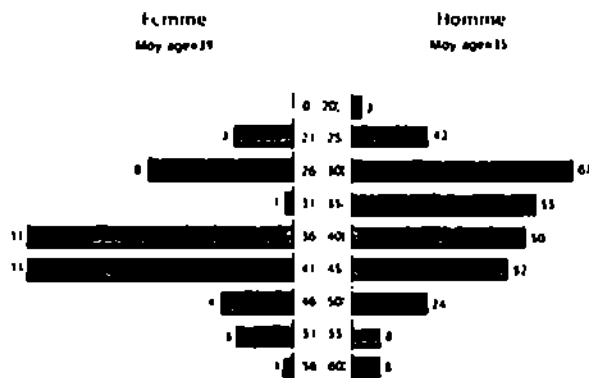
## Répartition de l'effectif par catégorie

Année	2011	2012	2013
Cadre	45	59	60
Execution	181	193	236
Maîtrise	42	46	55
<b>Total</b>	<b>268</b>	<b>298</b>	<b>351</b>



L'effectif total de la société ELECTROSTAR s'élève fin 2013 à 351 personnes dont 115 cadres et agents de maîtrise justifiant d'un niveau de formation supérieure. Le taux d'encadrement se situe ainsi à 33%.

## Pyramide des âges



## Répartition de l'effectif par affectation

La répartition par affectation laisse apparaître une prépondérance de la direction technique (68%), suivie par la direction commerciale et marketing (18%), puis la direction administrative et financière couvrant notamment la gestion (7%) ainsi que la direction générale et les services d'appui (7%).

# Eléments sur le contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne au sein de la société ELECTROSTAR est axé sur plusieurs niveaux de contrôles indépendants mais complémentaires. Il s'agit en fait d'un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle internes qui ont pour objectifs de

- promouvoir l'efficacité et l'efficace,
- protéger les actifs,
- garantir la fiabilité de l'information financière,
- assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires

Les contrôles internes mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel de l'entreprise ELECTROSTAR, sont destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-dessus énoncés. Ces contrôles internes comportent

- l'environnement de contrôle,
- l'évaluation et la maîtrise des risques,
- les activités de contrôle,
- l'information et la communication,
- le pilotage

## Environnement de contrôle

D'une façon générale l'environnement de contrôle, c'est à dire le niveau de sensibilisation du personnel au besoin de contrôle, est sain

Les facteurs ayant un impact sur cet environnement notamment l'intégrité, l'éthique et la compétence du personnel, la philosophie et le style de management des dirigeants, la politique de délégation des responsabilités, d'organisation et de formation du personnel et enfin, l'intérêt manifesté par les organes d'administration et leurs capacités à définir les objectifs, sont en fait bien enracinés dans la culture de la société ELECTROSTAR.

## L'évaluation et la maîtrise des risques

Des objectifs compatibles et cohérents en matière d'évaluation des risques externes et internes sont bien définis au sein de la société ELECTROSTAR. Des processus d'identification et d'analyse des facteurs susceptibles d'affecter la réalisation de ces objectifs sont mis en place et continuellement revus par la direction. Un comité d'évaluation des risques est créé au sein de la direction. Il analyse en permanence l'évolution de l'environnement micro et macro-économique, du contexte réglementaire et des conditions d'exploitation. Ce comité se réunit périodiquement et/ou sur convocation ad-hoc et ce, selon les urgences des situations.

## Activités de contrôle

Les activités de contrôle se définissent comme étant l'application des normes et procédures qui contribuent à garantir la mise en œuvre des orientations émanant du management. Ces opérations permettent de s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de l'entreprise

Les activités de contrôle, sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels de la structure et comprennent des actions aussi variées tels que : approuver et autoriser, vérifier et rapprocher, apprécier les performances opérationnelles, la protection des actifs ou la séparation des fonctions.

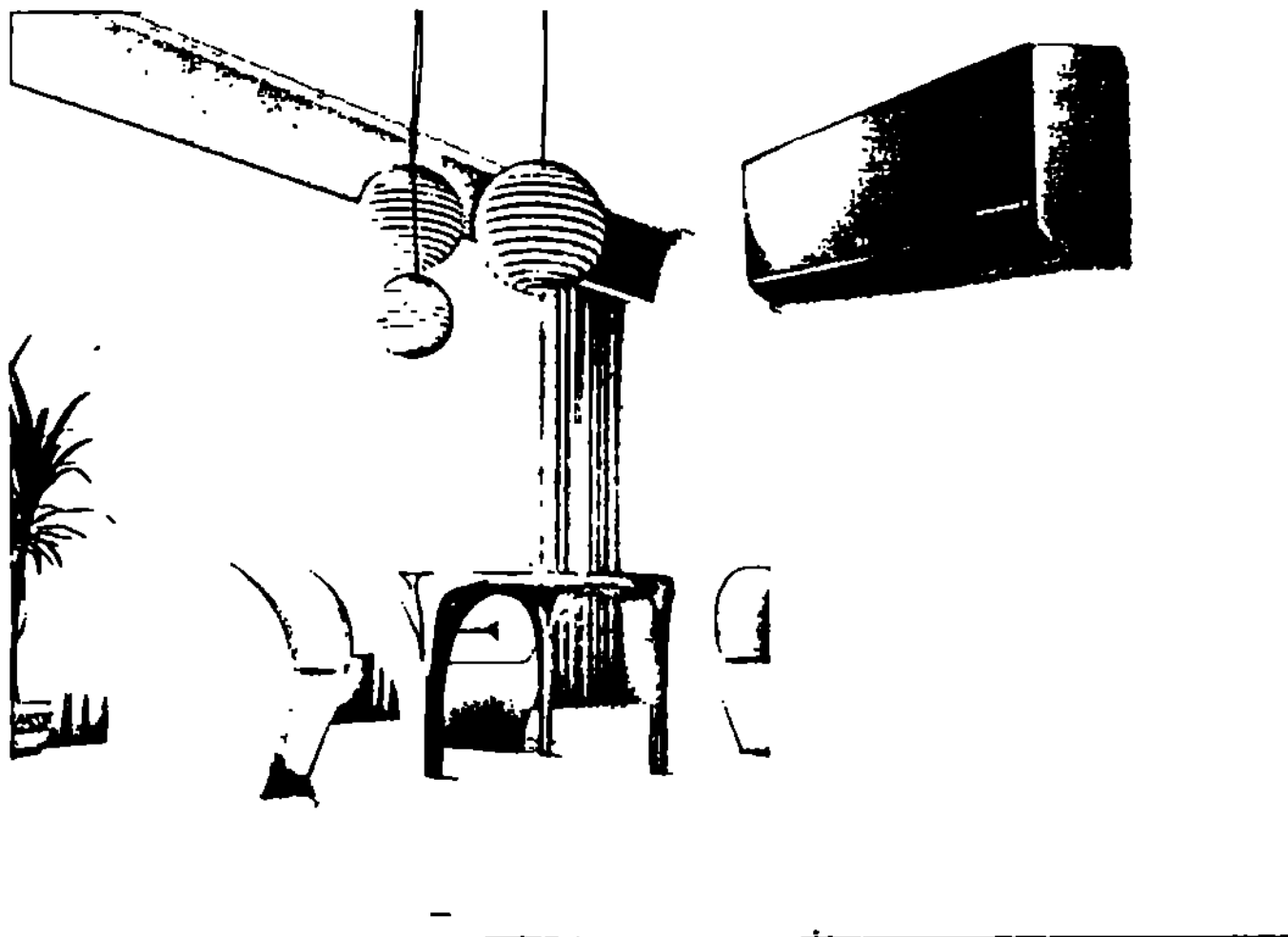
Les activités de contrôle sont au sein de la société ELECTROSTAR de deux niveaux

### *Le contrôle permanent*

Bien que l'essentiel de ces contrôles sont conçus, analysés et mis en place lors de l'intégration du système informatique de la société, des contrôles supplémentaires pouvant être assimilés à des contrôles internes permanents sont fréquemment proposés et exécutés par le comité d'audit interne

### *Le contrôle périodique*

Le service audit interne procède à des activités de contrôle périodiques ainsi qu'à des contrôles inopines. Ce service assure des contrôles internes périodiques et exécute les contrôles proposés par le comité d'audit. Il rend compte de ces travaux au comité d'audit interne



## L'information et la communication

Le système d'information mis en place est conçu de façon à produire une information financière pertinente, recueillie et diffusée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités.

Ce système permet de produire des données opérationnelles, financières ou encore liées au respect des obligations légales et réglementaires, qui permettent de gérer et de contrôler l'activité. Tout le système d'information fonctionne autour d'un progiciel de gestion intégré parmi les plus connus sur le plan international à savoir «Oracle applications»

En plus des modules traités et confectionnés sur les données produites par la société ELECTROSTAR, le système d'information intègre des composants et des logiciels de gestion de relation client (CRM) permettant de gérer et de suivre la communication externe avec les clients.

Bien que le système d'information actuel permettrait de produire une qualité d'information répondant aux principales exigences des qualités qualitatives requises de l'information financière telles que énoncées par le cadre conceptuel de la comptabilité financière à savoir : l'intelligibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité, ce système est cependant, à l'image de tout système d'information, perfectible et pourrait être amélioré.

La migration vers la nouvelle version d'ORACLE application étant mise en place, la priorité actuelle est d'étendre la couverture fonctionnelle d'ORACLE à tous les modules.

## Pilotage

Les systèmes de contrôle interne sont eux-mêmes contrôlés et évalués périodiquement. Le suivi permanent s'inscrit dans le cadre des activités courantes et comprend des contrôles réguliers effectués par le management et le personnel d'encadrement, ainsi que d'autres techniques appliquées par le personnel à l'occasion de ses travaux. Le comité d'audit se charge de ce contrôle permanent.

# Evolution du cours

## Evolution du cours ELECTROSTAR en 2013

### La physionomie boursière d'ELECTROSTAR

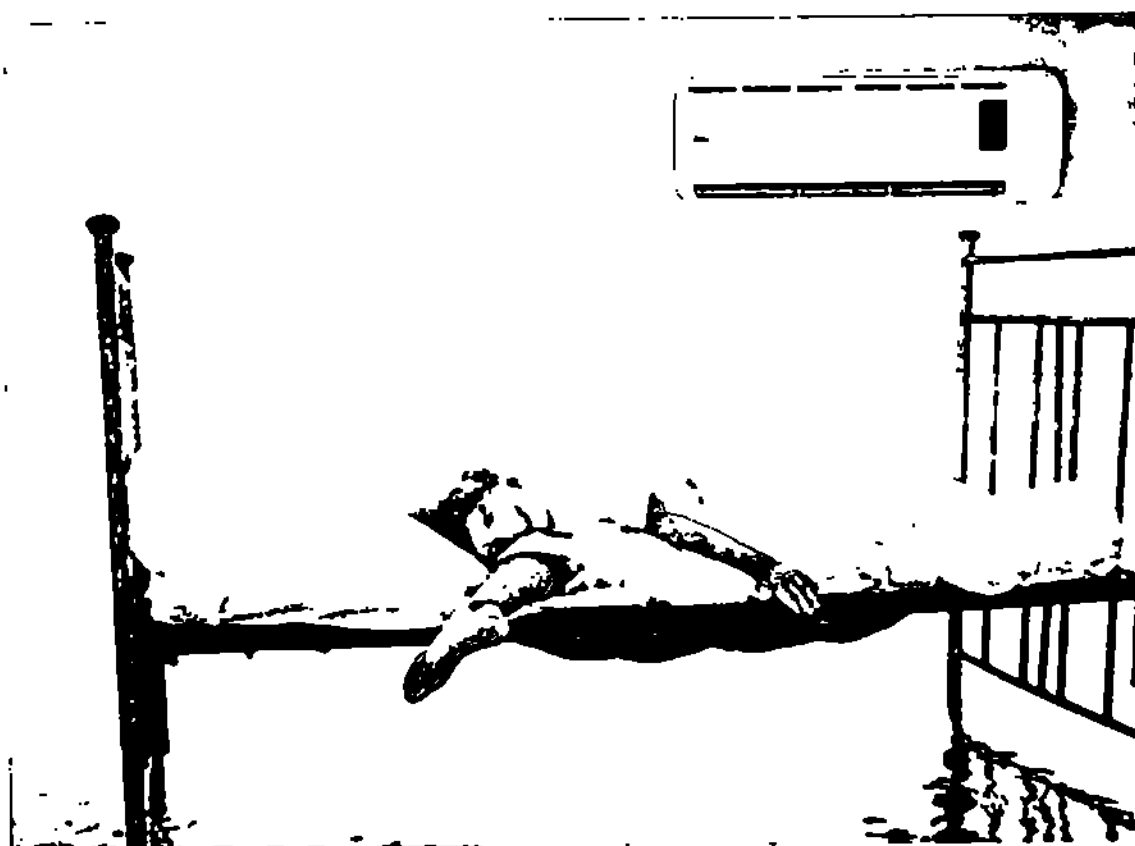
Libellé	Valeur (*)	Libellé	Valeur (*)
Cours au 31/12/2012	19 640	Cours au 31/12/2013	9 680
- Haut (21/01/2013)	23 000	- Bas (31/12/2013)	9 680
Titres achetés	2 450 000	Titres traités en 2013	450 967
Capitalisation Boursière du marché en MD	14 092 80	Capitalisation boursière ELECTROSTAR en MD	23 716

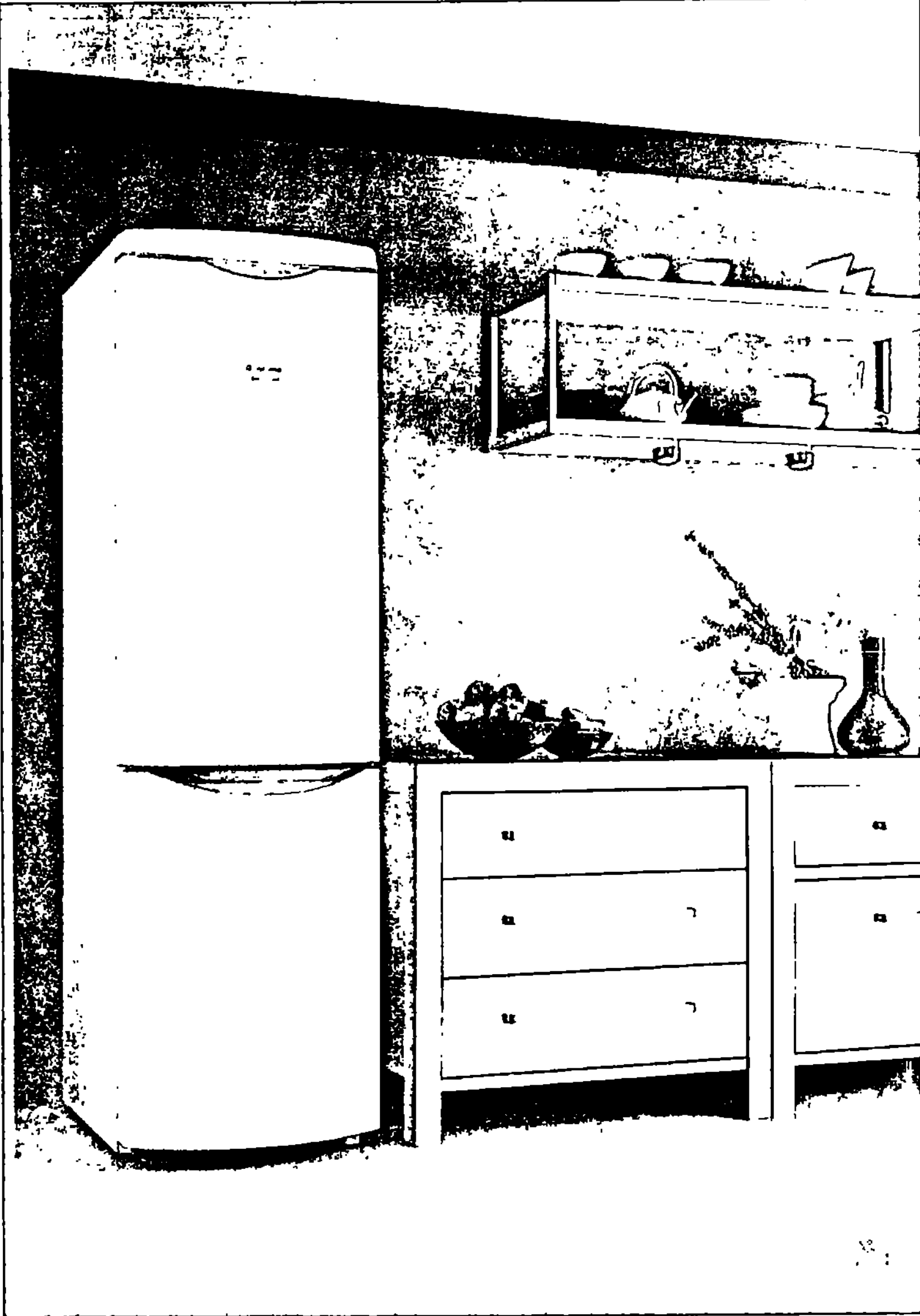
(\*) Source Capital Finances

Après une performance qui avoisine les 400% en 2012, le titre ELECTROSTAR a continué à coter au dessus de la barre des 20 dinars au premier trimestre de l'année 2013. Toutefois, le titre a repris, à partir du mois d'avril, une tendance baissière pour clôturer l'année à 9D680, soit un rendement de -50,7%, contre un rendement de -4,33% du TUNINDEX.

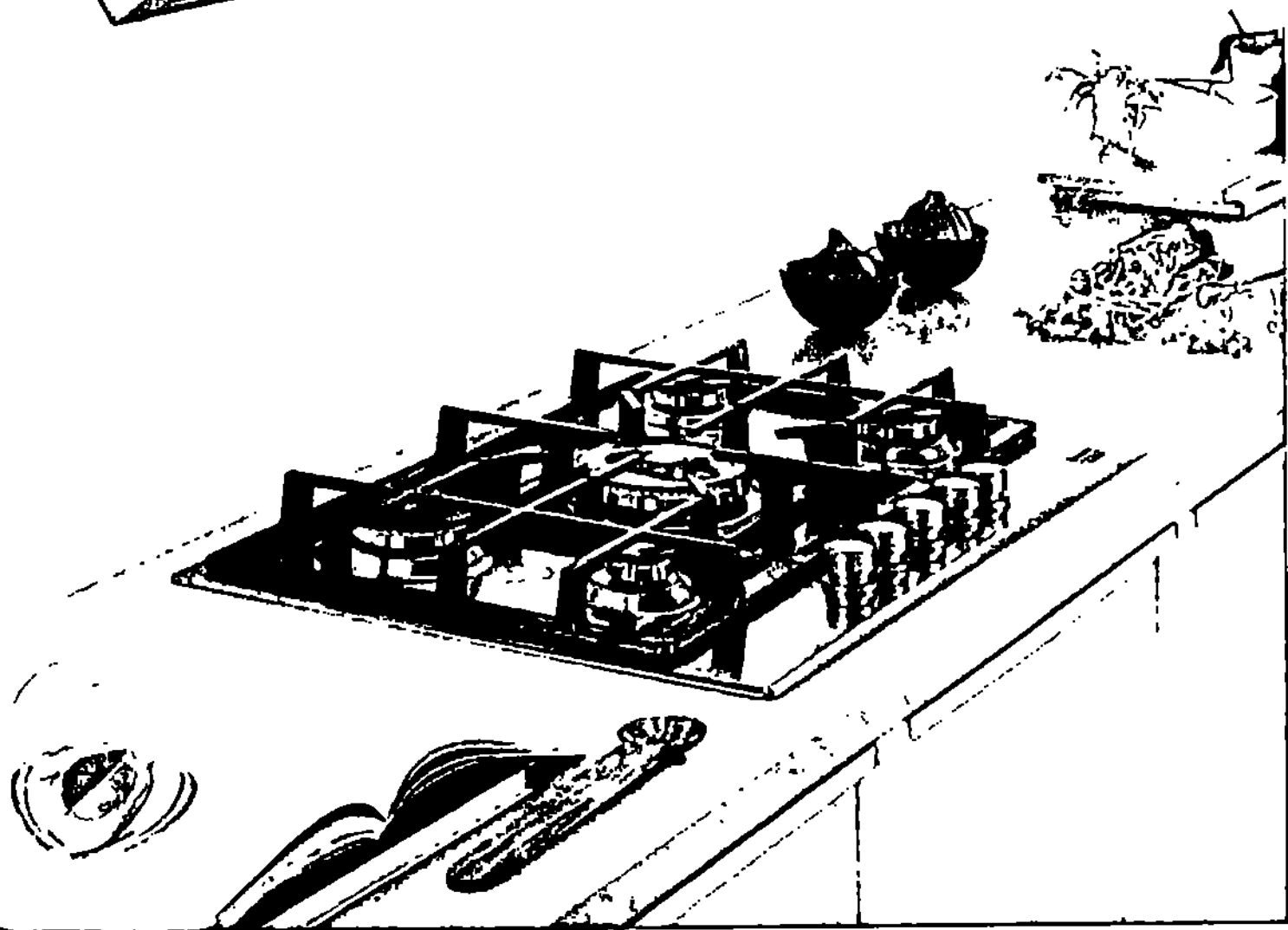
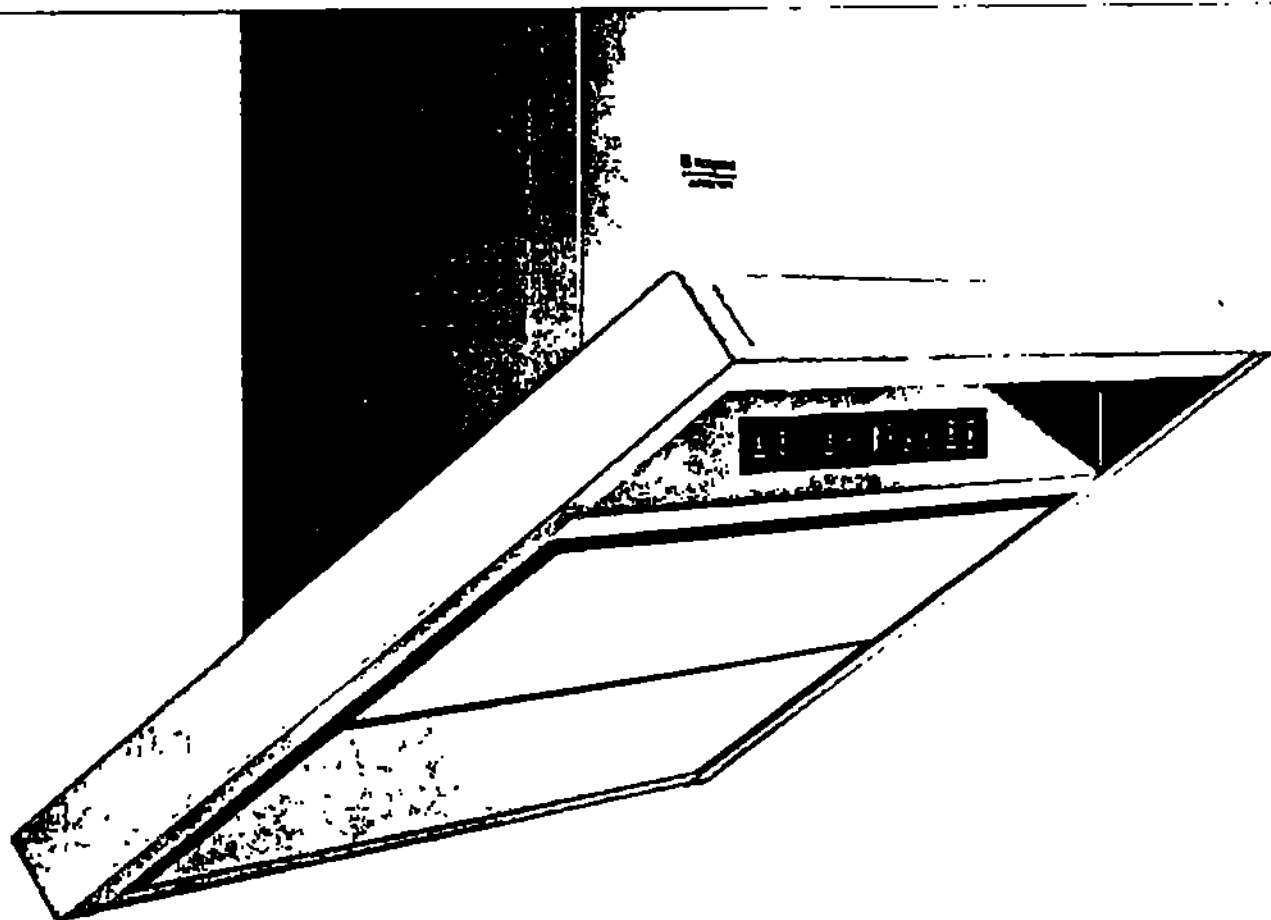
Sur les 251 jours de bourse de l'année 2013, le titre ELECTROSTAR a enregistré des échanges pendant 211 jours soit une fréquence de cotation de 84% et 450 967 titres traités.

La capitalisation boursière d'ELECTROSTAR a atteint au 31 décembre 2013 le montant de 23,7 MD représentant 0,17% de l'ensemble du marché.





# Les états financiers



## Rapport général des Commissaires aux Comptes

**ELECTROSTAR**  
Boulevard de l'Environnement  
Route de Haassen 2013  
Bir Elbasaa Ben Arous

Mes Dames et Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société « ELECTROSTAR » arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'annexés au présent rapport ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### 1 Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement, de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### 2 Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. A l'exception de la limitation relative à l'absence de conformations requises de la part des établissements financiers, des clients et des fournisseurs, et compte tenu des documents mis à notre disposition, nous estimons que les éléments recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2013 dont le total net du bilan s'élève à 108 662 290 DT, font ressortir un bénéfice de l'exercice de 3 016 060 DT.

Suite à cet examen, nous devons vous informer que

1. La société du groupe « HMT » dont la société « ELECTROSTAR » détient une participation de 2 500 000 DT présente une situation nette négative. Il est à noter que les pertes supportées par la société HMT suite à la révolution Tunisienne ne sont pas encore résorbées à la date du 31 décembre 2013. En outre l'Assemblée Générale Extraordinaire de la dite société, réunie le 15 avril 2014, a décidé une augmentation du capital de 2 500 000 DT.

2. La société du groupe « SOGES » dont la société « ELECTROSTAR » détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette inférieure au capital social de la dite société. Il est à noter que les pertes supportées par la société SOGES suite à la révolution Tunisienne ne sont pas encore résorbées à la date du 31 décembre 2013. La société « ELECTROSTAR » doit procéder à l'actualisation de ces titres conformément aux dispositions de la norme 7 relative aux placements et constituer les provisions nécessaires.

3 La société du groupe « TAFKHE TUNISIENNE » dont la société « ELECTROSTAR » détient une participation de 600 000 DT présente une situation nette inférieure au capital social de la dite société. La société « ELECTROSTAR » doit procéder à l'actualisation de ces titres conformément aux dispositions de la norme 7 relative aux placements et constituer les provisions nécessaires.

4 La constatation d'une provision pour risques et charges d'un montant de 150 000 DT suite à un redressement fiscal relatif aux exercices 2009-2010 et 2011. Cette provision est calculée sur la base des impôts et taxes redressés autres que la taxe énergétique. La notification faite au cours de l'exercice 2013 comporte un montant global en principal de 6 793 099 DT dont 5 743 170 DT relatif à la taxe énergétique et 729 424 DT de TVA et des droits de consommation liés à cette taxe.

L'administration fiscale a retenu l'unité « BTU » comme base de calcul de la taxe énergétique, alors que la société retient le « Watt » comme unité de calcul. Pour l'estimation de la dite provision la société a pris en considération la décision du tribunal de première instance de Tunis traitant une affaire similaire de la société. Suivant le certificat d'enrôlement délivré par le tribunal de première instance de Tunis, l'affaire en question a été renvoyée à l'audience du 25 juin 2014 pour le recalcul de la taxe énergétique sur la base de l'unité « Watt » confirmant ainsi la méthode retenue par la société.

### 3 Opinion sur les comptes annuels

A notre avis et, compte tenu des remarques précédentes et des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société « ELECTROSTAR » au 31 décembre 2013 des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

### 4 Autres Informations

L'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « ELECTROSTAR » réunie le 03 décembre 2012, a été réalisée au cours de l'exercice 2013. Cette augmentation a porté le capital de 8 750 000 DT à 12 250 000 DT par la création et l'émission de 700 000 actions nouvelles au prix de 15 DT, soit 5 DT la valeur nominale et 10 DT la prime d'émission.

Le compte « Clients ordinaires » totalise au 31/12/2013 le montant de 57 269 657 DT soit une variation de 60 % par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est due essentiellement au prolongement des délais de recouvrement clients. Il est à noter que ces créances proviennent principalement des sociétés « SOGES » et « HMT ».

### 5 Vérifications et Informations spécifiques

5.1 Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

5.3 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Youssef BEN HASSINE

Basma BEDOUI



# Bilan au 31 décembre 2013

(Exprimé en euros)

## ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs Immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	1 817 183 071	1 783 913 015
Moins Amortissements	<u>1 776 655 801</u>	<u>1 735 916 738</u>
	40 527 270	47 996 277
Immobilisations corporelles	22 543 346 429	19 944 831 208
Moins Amortissements	<u>6 784 219 646</u>	<u>6 065 893 276</u>
	15 759 126 783	13 878 937 932
Immobilisations en cours	11 974 978	418 659 296
Immobilisations Financières	13 714 866 533	13 419 296 745
Moins Provisions	<u>59 900 000</u>	<u>59 900 000</u>
	13 654 966 533	13 359 396 745
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>	<b>29 466 595 564</b>	<b>27 704 990 250</b>
Autres actifs non courants	197 837 265	469 656 232
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>29 664 432 829</b>	<b>28 174 646 482</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	5 858 069 583	12 279 082 246
Clients et comptes rattachés	67 277 924 519	42 865 085 990
Moins Provisions	<u>3 472 781 482</u>	<u>3 960 004 418</u>
	63 805 143 037	38 905 081 572
Autres actifs courants	5 840 532 417	7 540 465 675
Placements et autres actifs financiers	20 000 000	20 000 000
Liquidités et équivalents en liquidités	3 474 120 421	1 980 625 521
<b>Total des actifs courants</b>	<b>78 997 865 458</b>	<b>60 725 255 014</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>108 662 298 287</b>	<b>88 899 901 496</b>

# Bilan au 31 décembre 2013

(Exprimé en euros)

## CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital Social	12 250 000 000	8 750 000 000
Réserves Légales	890 189 526	890 189 526
Prime d'émission	8 720 223 625	1 720 223 625
Résultats reportés	-14 148 555 271	-17 561 134 262
Réserve Spéciale de Reevaluation	11 125 743 549	11 125 743 549
<b>Total des capitaux propres avant Résultat</b>	<b>18 837 601 429</b>	<b>4 925 022,438</b>
<b>Résultat Net d'Impot</b>	<b>3 016 060 175</b>	<b>3 412 578 991</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>21 853 661 604</b>	<b>8 337 601 429</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Provisions pour risques et charges	150 000 000	645 741 715
Emprunts	23 875 754 301	27 450 800 999
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>24 025 754 301</b>	<b>28 096 542 714</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 405 970 738	13 179 293 202
Autres passifs courants	7 864 319 786	10 916 831 092
Concours bancaires et autres passifs financiers	46 512 591 858	28 369 633 059
<b>Total Passifs courants</b>	<b>62 782 882 382</b>	<b>52 465 757 353</b>
<b>Total des Passifs</b>	<b>86 808 636 683</b>	<b>80 562 300 067</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>108 662 298 287</b>	<b>88 899 901 496</b>

# Etat de résultat au 31 décembre 2013

DESIGNATION	(Exprimé en dinars)	
	31/12/2013	31/12/2012
Revenus	97 747 832 992	89 397 529 864
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>97 747 832 992</b>	<b>89 397 529 864</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Variation des stocks produits finis	3 559 091 100	-8 618 070
Achats de marchandises consommés	27 955 518 435	36 091 028 113
Achats d'approvisionnement consommés	42 763 267 484	32 584 694 008
Charges de Personnel	3 775 194 066	3 146 307 252
Dotations aux Comptes d'Amortissements/provisions	1 649 514 103	1 374 567 304
Autres charges d'exploitation	8 863 937 465	7 977 109 511
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>88 566 522 653</b>	<b>81 165 088 118</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9 181 310,339</b>	<b>8 232 441,746</b>
Charges financières Nettes	6 402 327 471	4 744 351 127
Autres gains ordinaires	1 491 445 483	361 989 218
Autres pertes ordinaires	1 011 848 189	328 409 221
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>3 258 580,162</b>	<b>3 521 670 616</b>
Impôts sur les Bénéfices	242 519 987	109 091 625
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>3 060 060 175</b>	<b>3 412 578,991</b>

# Etat de flux de trésorerie

au 31 décembre 2013

DESIGNATION	(Exprimé en dinars)	
	31/12/2013	31/12/2012
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat Net d Impôt	3 016 060,175	3 412 578 991
Ajustements pour:		
+ Amortissements	1 119 903 818	1 011 990 122
+ Provisions	529 610 285	362 577 182
Reprises sur Amortissements et provisions	1 451 219 410	172 215 187
Variation des		
*Stocks	-6 421 012,663	3 257 669 711
*Créances	24 412 838 529	13 020 075 575
- *Autres actifs	1 628 034 030	1 887 163 830
+ *Fournisseurs et autres dettes	-7 835 901 126	4 056 799 388
- Autres Produits non encassables	38 888 418	61 603 675
+ Interets sur emprunts	2 012 974 619	1 619 857 847
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-19 011 251 893</b>	<b>-1 419 585 026</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 319 431 959	2 688 652 739
+ Encassements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	52 486 502	12 127 012
- Decassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	328 069 788	285 408 793
+ Encassements provenant de la cession d'immobilisations financières	32 500 000	216 873 880
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-2 562 515,245</b>	<b>2 745 060 640</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
+ Encassements provenant des emprunts	1 415 997 214	15 378 682 840
- Remboursement d'emprunts	3 678 214 820	2 763 050 508
Païement d'intérêts sur emprunts	2 012 974 619	1 619 857 847
+ Encassement suite à l'émission d'actions	10 500 000 000	0 000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>6 224 807 775</b>	<b>10 995 774,485</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-15 348 959 363</b>	<b>6 831 128 819</b>
Trésorerie au début de l'exercice	-23 058 812 367	-29 889 941 186
Trésorerie à la clôture de l'Exercice	38 407 771 730	23 058 812 367

## Bilan

### Immobilisations corporelles

Le solde du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2013 à 22 543 346 DT contre 19 944 831 DT au 31 décembre 2012 soit une variation de + 2 598 515 DT détaillée comme suit

Acquisitions et reclassements de l'exercice 2 692 846 DT  
Cessions de l'exercice 94 331 DT

### Immobilisations en cours

La variation du compte immobilisations corporelles en cours correspond au reclassement des travaux et aménagements effectués sur le local sis à CHARGUIA en bâtiments administratifs.

### Immobilisations financières

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2013 à 13 714 867 DT contre 13 419 297 DT au 31 décembre 2012,

Il est à noter que la société Electrostar a procédé au cours de l'exercice 2013 à la participation à l'augmentation du capital des sociétés MEGACOM par conversion des créances et L'AFFICHE TUNISIENNE par un apport en numéraire pour les montants respectifs de 80 000 DT et 150 000 DT

### Autres actifs courants

Les autres actifs non courants représentant des charges à répartir, sont arrêtés au 31 décembre 2013 à 197 837 DT contre 469 656 DT au 31 décembre 2012. La résorption de l'exercice est de 271 819 DT. Les charges immobilisées antérieurement pour un montant de 593 512 DT correspondent aux frais de lancement de la nouvelle marque MEDIA.

### Clients et comptes rattachés

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2013 à 67 277 925 DT contre 42 865 086 DT au 31 décembre 2012

La société a procédé au cours de cet exercice à la constatation des provisions pour dépréciation des créances douteuses pour une valeur de 315 998 DT. Ainsi le montant total de la provision s'élève au 31 décembre 2013 à 3 472 481 DT soit 54% des créances douteuses et contentieuses.

### Autres actifs courants

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2013 à 5 840 532 DT contre 7 540 466 DT en 2012

Les autres actifs courants correspondent essentiellement au

- Crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 3 709 909 DT. Ce solde correspond au report d'impôt sur les sociétés provenant des avances et retenues. Il est à noter que la société a bénéficié au cours de l'exercice 2013 d'une restitution d'impôt sur les sociétés pour un montant de 437 189 DT

Des charges constatées d'avance à hauteur de 870 336 DT

### Capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres de la société Electrostar se résument dans le tableau suivant

Désignation	31/12/2013	31/12/2012	Variation
CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ ET VERSÉ (1)	12 250 000	8 750 000	3 500 000
RESERVE LEGALE	890 190	890 190	0
PRIMES D'EMISSION (2)	8 720 224	1 720 224	7 000 000
RESULTATS REPORTEES (3)	14 148 555	-17 561 134	3 412 579
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION (4)	11 125 744	11 125 744	0
Total des capitaux propres avant Résultat	18 837 601	4 925 022	13 912 579
Résultat net de l'exercice (5)	3 016 060	3 412 579	396 519
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>21 853 662</b>	<b>8 337 601</b>	<b>13 516 060</b>

(1) Le capital social a été augmenté de 3 500 000 DT conformément à la décision de l'AGC du 03 décembre 2012 et visa du conseil du marché financier du 03 avril 2013

(2) La variation de la prime d'émission pour un montant de 7 000 000 DT provient de l'opération d'augmentation du capital réalisée en 2013

(3) La variation 3 412 579 DT correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2012 dans le compte « résultats reportés » conformément à la décision de l'AGC du 28 juin 2013

## Emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à DT 23 875 754 DT contre 27 450 801 DT au 31 décembre 2012, soit une variation de 3 575 047 DT. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le reclassement des échéances à moins d'un an des crédits bancaires et crédits de leasing à hauteur de 4 912 587 DT
- La mise en place en 2013 d'un crédit d'investissement à hauteur de 1 000 000 DT. Cet investissement concerne l'acquisition des équipements nécessaires pour la mise place d'une nouvelle ligne de fabrication et de montage des téléviseurs, LCD et plasma

La conclusion en 2013 des contrats de leasing à hauteur de 415 997 DT et ce pour le financement de l'acquisition de certains matériel de transport.

## Passifs courants

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013 une valeur de 62 782 882 DT contre une valeur de 52 465 757 DT au 31 décembre 2012, ce solde est détaillé comme suit :

Designation	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	8 405 971
Autres passifs courants	7 864 320
Concours bancaires et autres passifs financiers	46 512 592

Le poste des autres passifs courants correspond essentiellement au montant des taxes à payer relatives au mois décembre pour un montant total de 3 328 085 DT, des billets de trésorerie à hauteur de 1 900 000 DT contractés auprès des institutions financières ainsi qu'aux obligations cautionnées pour un montant de 1 583 829 DT

## Tresorerie

39

Designation	31-12-12	31-12-13	Variation
Fonds propres	8 337 601	21 853 662	13 516 060
Dettes structurelles	27 450 801	23 875 754	3 575 047
Provisions pour risques et charges	645 742	150 000	-495 742
Capitaux permanents	36 434 144	45 879 416	9 445 272
Actifs immobilisés	28 174 646	29 664 433	1 489 787
Fonds de Roulement	8 259 498	16 214 983	7 955 485
Stocks	12 279 082	5 858 070	-6 421 012
Clients	38 905 082	63 805 143	24 900 061
Actifs courants	7 540 466	5 840 532	-1 699 933
Fournisseurs	13 179 293	8 405 971	-4 773 322
Autres passifs courants	10 916 831	7 864 320	3 052 511
Besoin en Fonds de Roulement	34 628 506	59 233 455	24 604 949
<b>Tresorerie nette</b>	<b>-26 369 003</b>	<b>-43 018 472</b>	<b>-16 649 469</b>

Ce tableau permet de dégager les principales conclusions suivantes :

Retablisement du niveau de Fonds de roulement grâce à la rentabilité dégagée durant l'année 2013 et l'augmentation de capital réalisée

• Une augmentation du Besoin en fonds de roulement suite à la hausse du poste clients en conséquence de l'évolution de l'activité et au reechelonnement de la majeure partie des créances clients

Une dégradation de la trésorerie nette suite à l'augmentation du besoin en fonds de roulement.

## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

ELECTROSTAR  
Boulevard de l'Environnement  
Route de Naassen 2013  
Bir Ouarsaa Ben Arous

Mes Dames et Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport spécial de la société «ELECTROSTAR» au titre de l'exercice 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer de respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société arrêtés au 31 décembre 2013. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de notre intervention pour auditer les comptes, leurs caractéristiques et modalités essentielles sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions, de ces opérations et le cas échéants de leur approbation.

### 1 Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

La conclusion d'un contrat de crédit d'investissement à LMT auprès de la BVA, pour la mise place d'une nouvelle ligne de fabrication et de montage des téléviseurs, et ce pour un montant de 1 000 000 DT.

La totalité des crédits ainsi débloqués au 31 décembre 2013 sont de 32 015 000 DT et les encours à cette même date s'élèvent à 28 233 929 DT. Ces crédits sont détaillés comme suit :

Crédit	Montant total (DT)	Encours au 31/12/2013
AMEH BANQUE	5 000 000	4 375 000
USO	1 200 000	878 571
BTK	5 000 000	4 275 000
BTL	3 860 000	2 895 000
BIAT	5 300 000	5 300 000
ATTIARI BANQUE	2 655 000	2 524 726
BTE	1 337 000	1 035 631
BTE	3 163 000	2 450 000
BVA	3 500 000	3 500 000
BVA à LMT	1 000 000	1 000 000
<b>Total</b>	<b>32 015 000</b>	<b>28 233 929</b>

Cautions solidaire donné par la société «ELECTROSTAR» pour certaines banques en faveur des sociétés SOGES et HMT (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société «ELECTROSTAR»)

Les contrats de sous-location du local Change-a conclus au cours de l'exercice 2013 avec les sociétés Maghrébine d'Equipements Domestiques «MED» pour un montant annuel HTVA de 4 000 DT.

HHV TRADING pour un montant annuel HTVA de 24 000 DT  
HHV SA pour un montant annuel HTVA de 50 000 DT  
HMT pour un montant annuel HTVA de 1 000 DT,  
SOGES pour un montant de 1 000 DT

L'acquisition d'une voiture pour un montant de 35 000 DT auprès de la société « FH SERVICE »

- La participation à l'augmentation du capital des sociétés MEGACOM par conversion des créances et l'AFFICHE TUNISIENNE par apport en numéraire pour les montants respectifs de 80 000 DT et 150 000 DT.

Les conventions de répartition des charges conclues avec la société HMT relatives aux frais de personnel, loyer et charges communes de télécommunications, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 138 494 DT, 455 092 DT et 109 702 DT.

La refacturation des charges d'achat du matériel consommable et petit outillage acquis pour le compte de la société SAVIE pour un montant HTVA de 21 685 DT.

La refacturation de diverses charges engagées pour le compte de la société SAVIE pour un montant HTVA de 111 207 DT.

## 2. Rémunération des dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit

Président Directeur Général : 85 293 DT pour le salaire brut et 9 534 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale

Directeur Général Adjoint : 73 724 DT pour le salaire brut et 18 594 DT pour les charges patronales de sécurité sociale.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes)

## 3. Conventions et opérations antérieures

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment

Les locaux loués à la société SOGES pour un montant hors TVA de 71 039 DT

- Le paiement pour le compte de la société HMT et CLIMATECH des cotisations d'assurance groupe pour les montants respectifs de 422 DT et 1 428 DT. Ces montants ont été refacturés en 2014

Les Loyers de la société Immobilière El Manar pour un montant annuel hors TVA de 64 909 DT

Les Prestations de service de la société Immobilière «Sidi Abdelhamid» pour un montant annuel hors TVA de 176 574 DT.

Les Prestations de service de la société «Wided Services» pour un montant annuel hors TVA de 73 200 DT.

Les délais de règlements des créances accordés aux sociétés du groupe, notamment la société « SOGES » dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

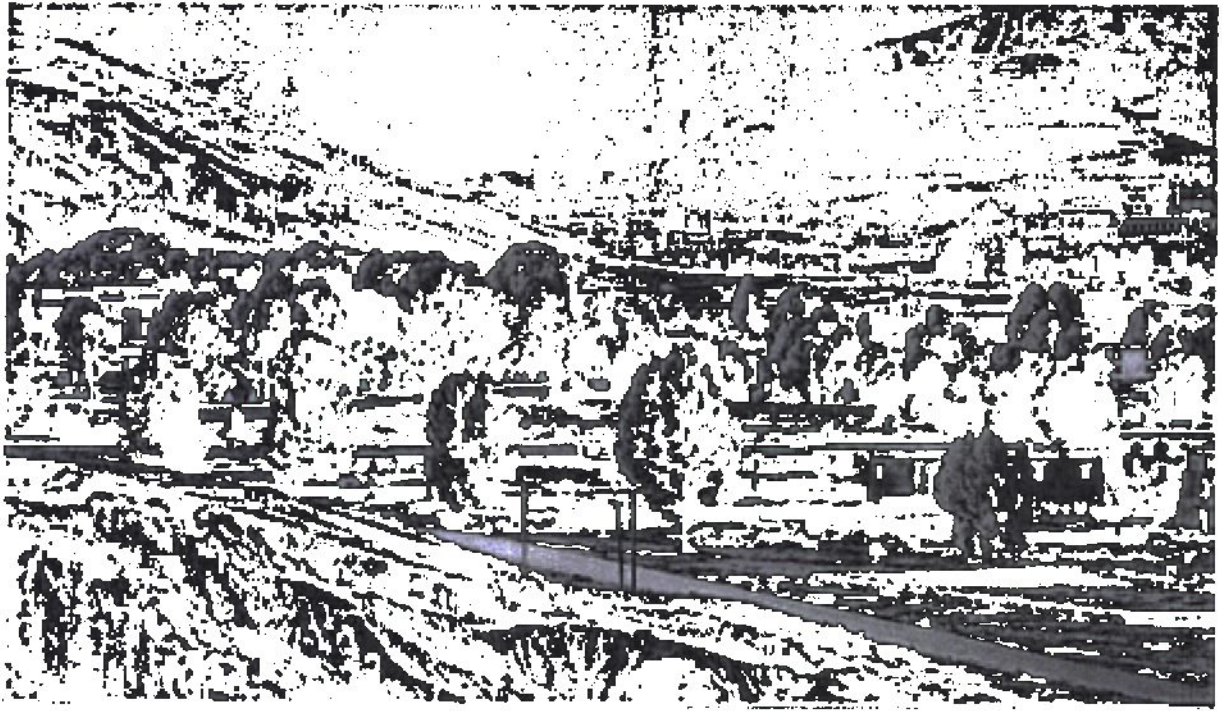
## LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Youssef BEN HASSINE

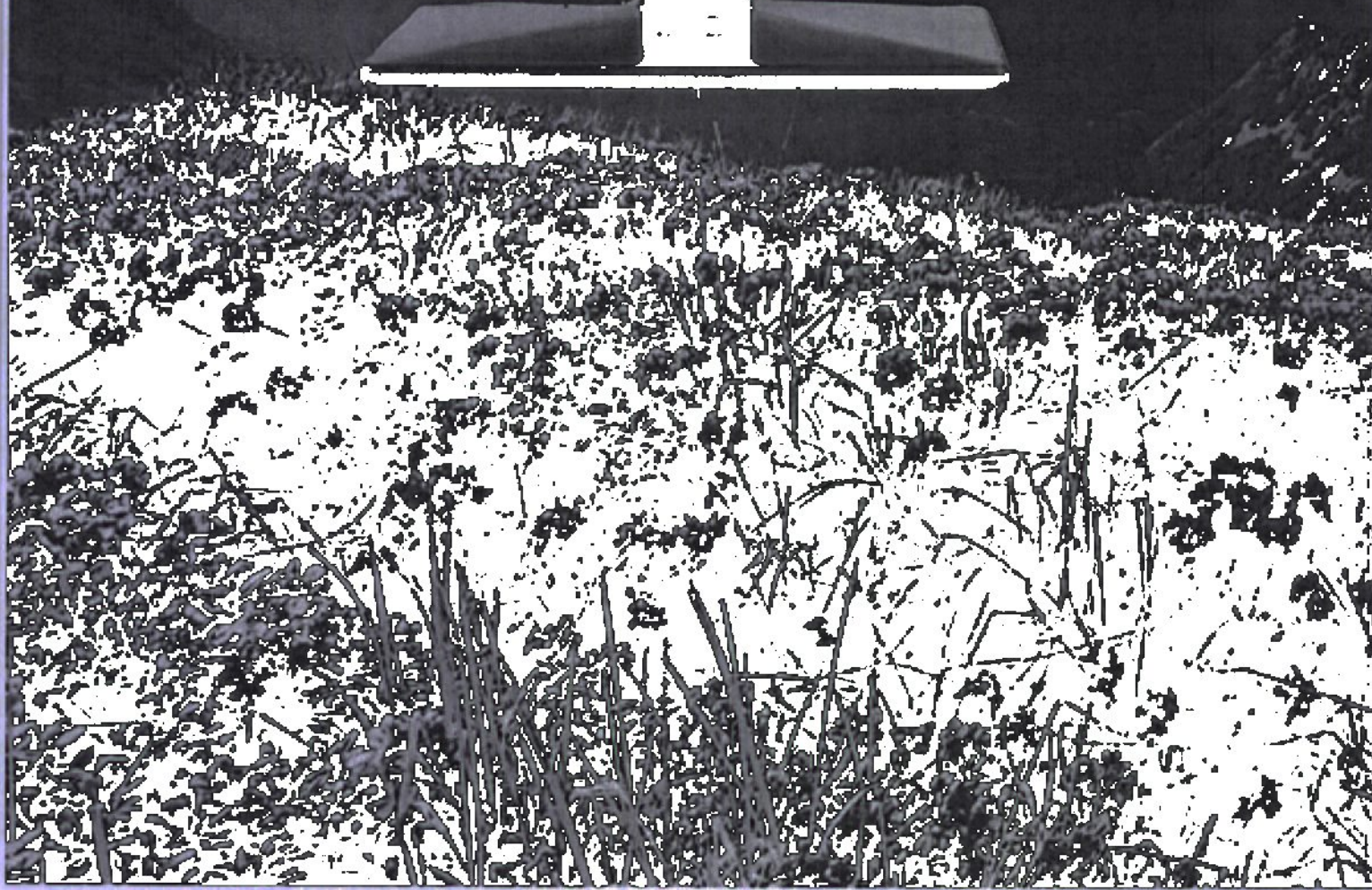
Basma BEDOUJ



TCL



TCL





Group e  
ELECTR STAR



## Rapport du groupe Electrostar à l'Assemblée Générale Ordinaire

Les états financiers du groupe ELECTROSTAR, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes. Outre la société ELECTROSTAR, le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes

- SOGES
- Société High Maghreb Technology (H.M.T)
- L'Affiche Tunisienne
- Société Civile Immobilière Bir Mchergua
- Climatech
- Climatech International
- Electroland

### **SOGES**

Elle a été créée en juillet 1998. Son capital s'élève à 8 850 mille dinars. L'objet social de la société consiste dans le commerce en détail de tous produits, articles et accessoires électroménagers, électriques et électroniques à usage domestique et industriel. Le chiffre d'affaires de la société SOGES pour l'année 2013 s'élève à 24 832 mille dinars.

### **L'AFFICHE TUNISIENNE**

L'Affiche Tunisienne, imprimeur numérique sur tout support publicitaire, est une société créée en septembre 2000. Son capital s'élève à 1 055 mille dinars. L'activité de la société consiste en

- L'habillage de tout véhicule et support publicitaire intérieur et extérieur
- La pose des panneaux mousse
- La pose des baches

La société Affiches a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 1 049 mille dinars.

### **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE BIR MCHERGUA**

Elle a été créée en 2001. Son capital s'élève à 200 mille dinars. Son objet consiste dans l'acquisition d'un terrain à Bir Mchergua et la construction des dépôts, ateliers et autres constructions à usage industriel sur le dit terrain.

### **SOCIÉTÉ HIGH MAGHREB TECHNOLOGY (H.M.T)**

Elle a été créée en 2006. Son capital social s'élève à 1 350 mille dinars. La société a pour objet la commercialisation en gros des produits électroménagers et similaires.

Le chiffre d'affaires de la société H.M.T pour l'année 2013 s'élève à 46 926 mille dinars.

### **CLIMATECH**

La société CLIMATECH SARL a été créée en 2008. Son capital social s'élève à 924 mille dinars.

Son objet social consiste dans la maintenance, l'entretien et la provision de services de support à la clientèle en rapport avec les équipements et les installations de climatisation.

La société CLIMATECH est détenue à raison de 99,89% par la société H.M.T

Elle a réalisé un chiffre d'affaires en 2013 de 4 557 mille dinars

### **CLIMATECH INTERNATIONALE**

CLIMATECH INTERNATIONALE, est une société totalement exportatrice créée en décembre 2009. Son capital social s'élève à 195 mille dinars. La société a pour objet l'audit, l'expertise énergétique, le conseil et les études techniques en matière d'installation des systèmes de climatisation

La société CLIMATECH INTERNATIONALE est détenue à raison de 98,97% par la société CLIMATECH

### **ELECTROLAND**

La société ELECTROLAND a été créée en décembre 2013. Son capital social s'élève à 5 millions de dinars.

Son objet social consiste dans le commerce en détail et l'importation de tous les produits électroménagers, électriques, électroniques, para-informatiques et articles de bazar ainsi que tout produit annexe et connexe

La société est détenue à raison de 73,20% par la société SOGES et 26% par la société H.M.T

## Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013

### Méthodes de consolidation

Choix des sociétés et méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont

- Soit l'intégration globale,
- Soit la mise en équivalence.

### L'intégration globale

Tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont intégrées globalement les filiales dont le groupe détient directement et/ou indirectement 50% et plus du capital et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 50% du capital

### La mise en équivalence

La mise en équivalence consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans son capital. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe ELECTROSTAR possède une participation d'au moins 20% et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 20% du capital.

### Autres sociétés

Les sociétés qui ne sont pas consolidées figurent à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « titres immobilisés et de participations non consolidés » et ne sont incluses dans les résultats que pour le montant des dividendes reçus.

## Retraitement des comptes sociaux

### Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

### Effets escomptés

Les effets à recevoir de la société créancière et les effets à payer de la société débitrice, toutes les deux intégrées globalement, sont éliminés réciproquement. Lorsque la société créancière remet à l'escompte les effets reçus en paiement de ces créances, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer

### Liste des sociétés consolidées

- Le périmètre de consolidation inclut les sociétés intégrées globalement

Société	Activité	Contrôle %	D'Intérêt %	Devise
SOGES	Electroménager	99.44%	99.44%	TND
H.M.T	Electroménager	99.85%	99.85%	TND
AFFICHE TUNISIENNE	Communication	63.19%	63.16%	TND
IMMOBILIERE BIR MCHERGUA	Immobilier	97.50%	97.30%	TND
CLIMATECH	Service	99.89%	99.74%	TND
CLIMATECH INTERNATIONALE	Service	100.00%	99.74%	TND
ELECTROLAND	COMMERCE	99.20%	98.75%	TND

- La société IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID est intégrée selon la méthode de mise en équivalence.

• Les sociétés MEGA COM et MTV ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation, bien que la participation dans ces sociétés dépasse 20%. En effet, la société ELECTROSTAR n'a ni une influence notable ni un contrôle sur ces sociétés. La participation dans ces sociétés figure dans l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres immobilisés et de participations non consolidées »

## Rapport général des Commissaires aux Comptes

**ELECTROSTAR**  
Boulevard de l'Environnement  
Route de Naassen 2013  
Bir Elkassaa Ben Arous

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité des commissaires aux comptes de la société mère « ELECTROSTAR », nous avons procédé à l'examen des états financiers du « Groupe ELECTROSTAR » arrêtés au 31 décembre 2013.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction de la société mère, notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière incluant les épreuves de sondages que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers consolidés du « Groupe ELECTROSTAR » arrêtés au 31 décembre 2013 (sans apparaître

Un total net du bilan consolidé de 135 458 367 DT

Et un résultat consolidé groupe bénéficiaire de 436 842 DT

Le périmètre de consolidation intègre les sociétés ELECTROSTAR, SOGES, LAFFICHE TUNISIENNE, HMT, CLIMATECH, CLIMATECH INTERNATIONALE, IMMOBILIERE BIR MCHERGUJA, ELECTROLAND et IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID

Expression de l'opinion

Suivant nos travaux, nous vous informons que

4. – Les remarques formulées dans notre rapport de la société mère ainsi que celles formulées dans les rapports des commissaires aux comptes des filiales font partie intégrante du présent rapport. Il s'agit notamment des

Réserves formulées par le commissaire aux comptes de la société LAFFICHE TUNISIENNE se rattachant principalement à des insuffisances de provisions constituées de l'ordre de 436 482 DT et aux remarques formulées se rattachant à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales du fait que les fonds propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social.

Remarques formulées par le commissaire aux comptes de la société HMT se rattachant à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales du fait que les fonds propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social.

Remarques formulées par le commissaire aux comptes de la société SOGES se rattachant aux insuffisances des provisions constituées et à la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

La constatation par la société « ELECTROSTAR » d'une provision pour risques et charges d'un montant de 150 000 DT suite à un redressement fiscal relatif aux exercices 2009, 2010 et 2011. Cette provision est calculée sur la base des impôts et taxes redressés autres que la taxe énergétique. La notification faite au cours de l'exercice 2013 comporte un montant global en principal de 6 793 099 DT dont 5 743 170 DT relatif à la taxe énergétique et 729 424 DT de TVA et des droits de consommation liés à cette taxe.

L'administration fiscale a retenu l'unité « BTU » comme base de calcul de la taxe énergétique, alors que la société retient le « Watt » comme unité de calcul. Pour l'estimation de la dite provision la société a pris en considération la décision du tribunal de première instance de Tunis traitant une affaire similaire de la société. Suivant le certificat d'enregistrement délivré par le tribunal de première instance de Tunis, l'affaire en question a été renvoyée à l'audience du 25 juin 2014 pour le recalcul de la taxe énergétique sur la base de l'unité « Watt », confirmant ainsi la méthode retenue par la société.

Ainsi, compte tenu des diligences accomplies, et des remarques et des réserves formulées dans les rapports des commissaires aux comptes des filiales, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2013 et du résultat de ses opérations à cette date.

Informations spécifiques

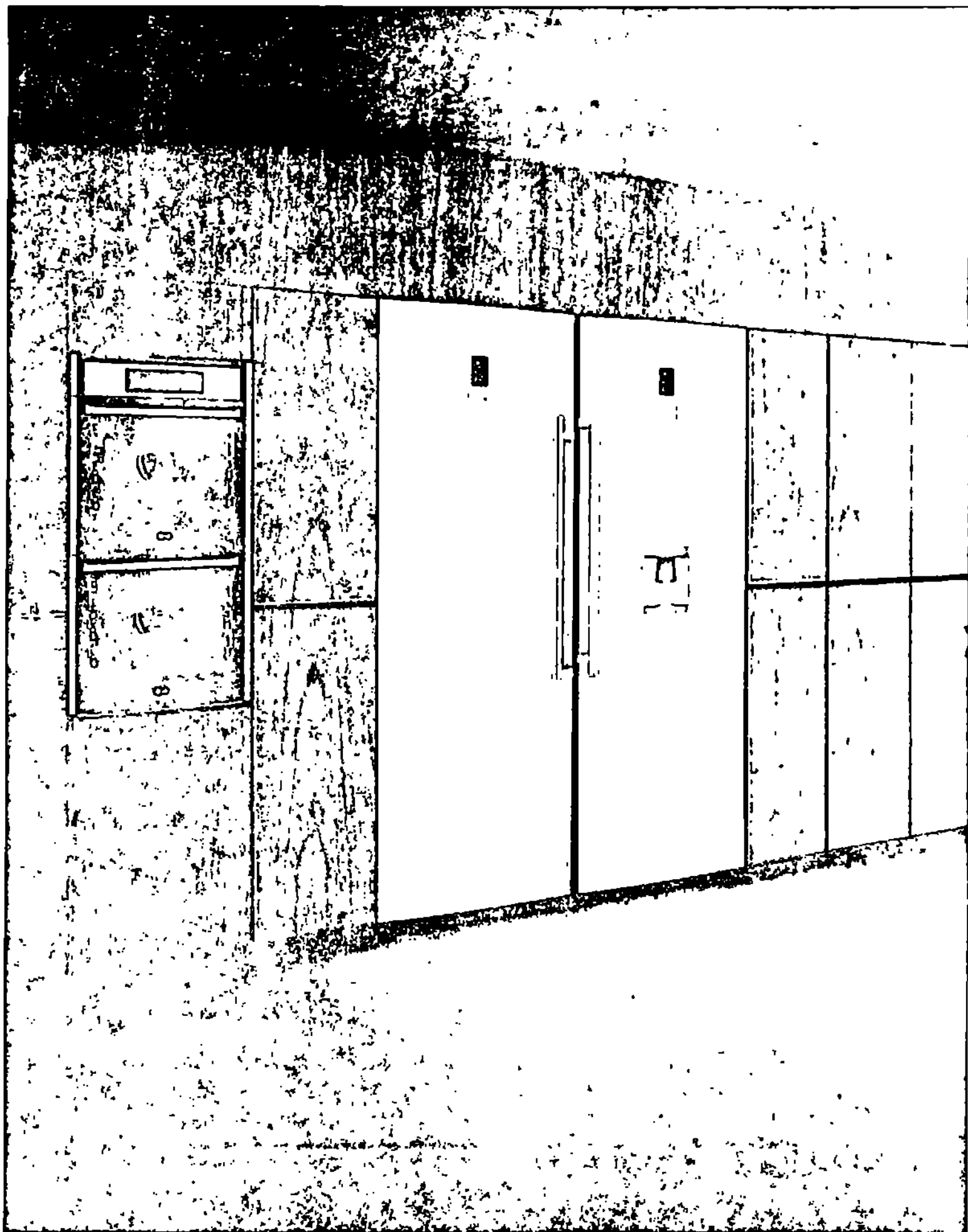
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques. A cet effet, il y a lieu de vous informer que nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations d'ordre comptable contenues dans ledit rapport.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Youssef BEN HASSINE

Basma BEDOUJ

# Les états financiers consolidés



# Bilan consolidé

de la Compagnie Générale de  
Sociétés

(Exprimé en euros)

## ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Immobilisations incorporelles	8 995 981	8 933 201
Moins amortissements	4 422 868	3 995 290
	<u>4 573 113</u>	<u>4 937 911</u>
Immobilisations corporelles	35 140 595	32 270 872
Moins amortissements	11 574 671	10 237 024
	<u>23 565 924</u>	<u>22 033 848</u>
Immobilisations en cours	1 086 061	929 409
Immobilisations financières	4 582 728	4 586 223
Moins provisions	59 900	59 900
	<u>4 522 828</u>	<u>4 526 323</u>
Autres actifs non courants	1 010 431	1 266 121
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>34 758 357</b>	<b>33 693 612</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	12 958 525	22 068 846
Moins provisions	148 327	197 844
	<u>12 810 198</u>	<u>21 871 002</u>
Clients et comptes rattachés	51 818 628	27 403 235
Moins provisions	4 560 539	4 867 406
	<u>47 258 088</u>	<u>22 535 829</u>
Autres actifs courants	31 331 132	31 895 754
Moins provisions	0	0
	<u>31 331 132</u>	<u>31 895 754</u>
Placements et autres actifs financiers	20 000	20 000
Liquidités et équivalents de liquidités	9 280 592	8 590 369
<b>Total des actifs courants</b>	<b>100 700 010</b>	<b>84 912 954</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>135 458 367</b>	<b>118 606 566</b>

\* les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2012 ont été actualisés suite à l'arrêt définitif des états financiers 2012 de la société filiale SOGES

# Bilan consolidé

à la date du 31/12/2012

(Exprimé en euros)

## CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

DESIGNATION	31/12/2012	31/12/2011
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	12 250 000	8 750 000
Réserve légale	890 190	890 190
Prime d'émission	8 720 224	1 720 224
Résultats reportés	-14 148 555	-17 561 134
Réserve spéciale de réévaluation	11 125 744	11 125 744
Autres capitaux propres	-14 170 032	-9 123 731
Quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence	5 914	16 303
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	4 673 484	-4 182 404
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales	236 536	448 582
Résultat de l'exercice (part groupe)	436 842	-985 923
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)	-147 918	207
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>5 198 943</b>	<b>-4 719 538</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Emprunts & autres passifs non courants	34 630 104	40 190 085
Provisions pour risques et charges	150 000	1 164 224
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>34 780 104</b>	<b>41 354 309</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 264 471	21 152 853
Autres passifs courants	9 501 178	11 891 548
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	69 713 671	48 927 394
<b>Total des passifs courants</b>	<b>95 479 320</b>	<b>81 971 795</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>135 458 367</b>	<b>118 606 566</b>

\* Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2012 ont été actualisés suite à l'arrêté définitif des états financiers 2012 de la société filiale SOGES



# Etat de résultat consolidé

au 31 décembre 2013

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de produits finis et de prestations de services	115 141 670	99 594 890
Autres produits d'exploitation	914 595	710 652
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>116 056 265</b>	<b>100 305 542</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Variation de stocks de produits finis & encours	4 410 676	-8 618
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	78 846 318	72 340 188
Charges de personnel	6 686 692	6 049 556
Dotations aux amortissements et aux provisions	971 662	2 888 119
Autres charges d'exploitation	13 513 294	11 928 720
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>104 428 642</b>	<b>93 197 965</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11 627 623</b>	<b>7 107 577</b>
Charges financières nettes	9 471 822	7 388 836
Autres gains ordinaires	303 774	361 814
Autres pertes ordinaires	1 771 272	846 736
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>688 303</b>	<b>-766 181</b>
Impôt sur les sociétés	433 817	209 223
<b>Résultat net</b>	<b>254 486</b>	<b>975 404</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	34 437	-10 312
<b>Résultat net du groupe</b>	<b>288 923</b>	<b>-985 716</b>
<b>Résultat net (part groupe)</b>	<b>436 842</b>	<b>-985 923</b>
<b>Résultat net (part des minoritaires)</b>	<b>-147 918</b>	<b>207</b>

\* les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2012 ont été actualisés suite à l'arrêté définitif des états financiers 2012 de la société filiale SOGES

# Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2013

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat net d'impôt	288 923	-985 716
Ajustements		
+ Dotations aux amortissements et provisions	861 535	2 114 460
+ Intérêts sur emprunts	3 051 608	2 663 092
+ Autres produits non encaissables & charges non décaissables	83 531	294 020
+ Variation des stocks	9 110 321	2 747 423
- Variation des créances	24 415 393	6 113 185
- Variation des autres actifs	351 260	9 543 089
+ Variation des fournisseurs & autres dettes	-7 278 752	1 609 221
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-18 816 548</b>	<b>12 708 620</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	3 306 737	3 718 583
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	69 240	44 840
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	529 078	1 630 808
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	558 674	302 169
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-3 207 901</b>	<b>-5 002 382</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	10 500 000	
Encaissements provenant des emprunts	2 013 589	16 758 429
Remboursements d'emprunts	6 666 550	446 361
Paiements des intérêts d'emprunts	3 050 226	2 875 274
Encaissements subventions	0	5 600
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>2 796 813</b>	<b>13 442 394</b>
Entree en périmètre	39 982	0
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>-19 187 654</b>	<b>-4 268 608</b>
Trésorerie au début de l'exercice	33 634 121	29 365 513
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-52 821 775	33 634 121

\* les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2012 ont été actualisés suite à l'arrêté définitif des états financiers 2012

## Perspectives d'avenir

Les projections de la société ELECTROSTAR pour les années 2014 à 2016 se sont basées d'une part sur les évolutions passées et sur l'évolution potentielle du marché de l'électroménager en Tunisie et d'autre part sur la stratégie future d'ELECTROSTAR consistant à

• Maintenir et à conforter son positionnement sur les machines à laver, réfrigérateurs et les climatiseurs à travers notamment:

- 1 le lancement des machines à laver « Top Load»
- 2 le lancement de la gamme des climatiseurs « Inverter »
- 3 Le développement du format SKD des réfrigérateurs « side by side »

• Accaparer de nouvelles parts de marché sur les téléviseurs et les produits de cuisson et ce à travers la panoplie de marques et de produits qu'elle envisage d'offrir aux différentes catégories de sa clientèle

Ainsi, le chiffre d'affaires prévisionnel se situerait à 116 Millions de dinars pour l'année 2014, à 136 Millions de dinars pour l'année 2015 pour atteindre les 153 Millions de dinars en l'année 2016

**Extrait de notes aux états  
financiers consolidés**  
de la Société Générale Assurances

### Immobilisations incorporelles

Désignation	2013		2012	
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	1 907 981	1 840 318	67 663	69 811
Concessions de marque	7 088 000	2 582 550	4 505 450	4 868 100
<b>Total</b>	<b>8 995 981</b>	<b>4 422 868</b>	<b>4 573 113</b>	<b>4 937 911</b>

### Immobilisations corporelles

Désignation	2013		2012	
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	16 352 658		16 352 658	10 998 378
Constructions	5 592 201	2 931 478	2 660 723	7 094 838
AAI des constructions	407 014	74 179	332 836	135 146
Matériel et outillage	2 934 430	2 023 137	911 292	787 300
AAI du matériel et outillage	31 638	24 236	7 403	8 443
Matériel de transport	4 022 102	2 641 002	1 381 100	1 307 102
Équipements de bureau	300 979	145 381	155 597	95 608
Matériel informatique	1 265 667	887 310	378 356	314 052
AAI divers	2 745 961	1 674 324	1 071 637	910 546
Autres immobilisations corporelles	1 487 946	1 173 623	314 323	382 435
<b>Total</b>	<b>35 140 595</b>	<b>11 574 671</b>	<b>23 565 924</b>	<b>22 033 848</b>

### Immobilisations financières

Désignation	2013	2012
Titres de participations mis en équivalence	702 851	668 491
Titres de participation	762 175	678 418
Créances rattachées à des participations	920 300	920 300
Prêts à plus d'un an	1 950 056	1 983 341
Dépôts et cautionnements	247 345	335 673
<b>Total brut</b>	<b>4 582 728</b>	<b>4 586 223</b>
Provision pour dépréciation des prêts et des titres de participation	59 900	59 900
<b>Total net</b>	<b>4 522 828</b>	<b>4 526 323</b>